RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



UNIVERSITÉ EL-HADJ LAKHDAR -BATNA-

FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT DES LANGUES ÉTRANGÈRES

École Doctorale Algéro-Française

ANTENNE DE BATNA

MÉMOIRE DE MAGISTÈRE

Option : Sciences du langage

***TITRE* :**

Pour une approche syntaxique de l'adjectif qualificatif

(Cas des étudiants de la 3ème année L.M.D Français)

Université de Batna

Dirigé par : Pr. ABDELHAMID Samir

Réalisé par : Mlle LEDMIA Linda

Membres du jury :

Président : Pr. BENSALAH Bachir — **Université de Biskra.**

Rapporteur : Pr. ABDELHAMID Samir — **Université de Batna.**

Examinateur : Pr. MANAA Gaouaou — **Université de Batna.**

Examinateur : Dr. KHENNOUR Salah — **Université de Ouargla.**

Année universitaire : 2011-2012

REMERCIEMENTS

Je remercie **Dieu le tout-puissant, de m'avoir donné la volonté et le courage pour accomplir ce mémoire.*

Je tiens à remercier vivement ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce mémoire, particulièrement mon directeur de recherche **Pr. ABDELHAMID Samir pour son aide, ses conseils, ses critiques objectives, qui étaient nécessaires pour la réalisation de ce travail de recherche.*

Mes vifs remerciements vont à :

****Dr. BENZEROUAL Tarek** pour tous ses commentaires, son aide et ses encouragements. Il a également contribué, par ses remarques et suggestions, à améliorer la qualité de ce mémoire ; je lui en suis très reconnaissante.*

**Je remercie également les membres du jury d'avoir accepté d'évaluer mon travail.*

Dédicace

Je dédie ce mémoire à :

***Mes chers parents pour tout ce qu'ils m'ont appris la patience et la persévérance ; sans leur soutien et conseil je n'aurais jamais pu accomplir ma tâche.*

Leur amour et patience mérite ma reconnaissance.

Que ***Dieu*** *les garde pour moi.*

**Mon frère : Saïd.*

**Toute ma famille.*

**Mes cousines : Rima, Amel et kouthar.*

**Toute personne ayant une place dans mon cœur*

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'apprentissage des langues étrangères consiste à acquérir les différentes lois syntaxiques qui régissent la langue cible, qui est le français dans notre présente recherche et de connaitre l'ensemble des règles de fonctionnement, qui régissent la formulation correcte des énoncés de la langue étrangère, c'est-à-dire les règles de la grammaire du français : La phonétique, la morphosyntaxe, le lexique, l'orthographe.

En grammaire, la nature d'un mot *"regroupe un ensemble d'emplois linguistiques apparentés, permettant des substitutions de nature syntaxique. On peut dire également, **catégorie grammaticale** ou **lexicale**, **classe grammaticale**, espèce grammaticale ou encore, **partie du discours** en grammaire traditionnelle. La nature d'un mot peut être un trait grammatical intrinsèque de ce mot"*[1].

Wilmet (M.) définit la grammaire comme suit :

« *L'**art** d'exprimer ses pensées par la parole ou par l'écriture d'une manière conforme aux **règles** établies par le **bon usage*** »[2].

Wilmet (M.), dans cette définition attribue les notions d' « art », de « règles » et de « bon usage ». La triade montre assez que la grammaire *stricto sensu* met en jeu des appréciations esthétiques (de l'ordre du beau et du laid) ou des jugements éthiques (de l'ordre du bien et du mal). Elle s'institue discipline *normative*, qui édicte un code, condamne les manquements et entend réprimer.

Wilmet (M.) ajoute encore une définition dédoublée de **la grammaire** :

« *1° Jusqu'au XIX° siècle et de nos jours dans le langage courant. Ensemble des règles à suivre pour parler et écrire correctement une langue. 2° (...) Étude systématique des éléments constitutifs d'une langue, sons, formes, mots, procédés* »[3].

---

[1] http://fr.wikipedia.org/wiki/Nature_(grammaire)/

[2] WILMET, Marc, ***Grammaire critique du français***, Ed. Duculot, 3ème édition, Bruxelles, 2003, P.17.

[3] Ibid., 2003, P. 18.

Si le *primo* évoque toujours des « règles à suivre », y compris en matière *d'orthophonie* (« parler correctement») et *d'orthographe* («écrire correctement»), le *secundo* prévoit une étude « étude systématique » (comprendre : «exhaustive»), englobant l'étude des «sons» ou *phonétique*, l'étude des «formes» ou *morphologie*, l'étude des « mots » ou *lexicologie*, l'étude des « procédés» ou *syntaxe* et peut-être *stylistique* et *rhétorique*.

Un dictionnaire "*indique la catégorie d'un mot (ou éventuellement plusieurs catégories pour un mot), mais dans le* ***discours****, les différentes catégories ne sont pas faciles à déterminer. Il est fréquent en effet qu'un mot puisse changer de catégorie selon sa* ***fonction****, il semble d'ailleurs que se soit la fonction qui crée la catégorie et non l'inverse*"[1].

Précision au préalable que l'étude d'une catégorie donnée n'est pas l'étude de l'ensemble des mots traditionnellement recensées dans cette catégorie mais celle de l'ensemble des fonctions qui lui sont associées.

Selon la grammaire du français contemporain définit Le mot comme suit :

> «*C'est ce qu'on trouve au terme de l'analyse du sens, car le mot est la plus petite unité qui corresponde à un sens. Dans l'écriture, il est séparé des autres mots* »[2].

Exemple : Le roi boit. Le mot est donc l'unité libre minimale.

La tradition classe les mots en ***parties du discours***, distinction fondée sur le sens de ces mots, donc sur une nature, mais aussi sur leur fonction syntaxique (par exemple, un substantif est ce qui peut se construire avec un article). Depuis les Grecs, le nombre des parties a sans cesse varié. On distingue couramment, en français : le ***substantif*** (table), dit aussi ***nom*** *(*1) – l'***adjectif*** (rouge) – le ***pronom*** (il) – le ***verbe*** (part) – l'***article*** (le) – l'***adverbe*** (bien) – la ***préposition*** (à) – la ***conjonction*** (et), et aussi, mais avec quelque réticence, l'***interjection***

---

[1] http://fr.wikipedia.org/wiki/Nature_(grammaire)/

[2] CHEVALIER, Jean-Claude et al., ***Grammaire Larousse du français contemporain***, Ed. Larousse, Paris, 1995, P. 11.

(ah!).

Ces parties du discours sont souvent regroupées en ***mots principaux*** (substantif, adjectif, verbe, adverbe), qui ont un sens plein, et ***mots accessoires***, « *qui expriment des notions secondaires et d'ordinaire des rapports grammaticaux* »[1]. Le nombre des premiers est considérable et il s'en crée sans cesse de nouveaux ; le nombre des seconds est limité et ne se modifie que difficilement.

La syntaxe de **l'adjectif qualificatif** "*affecte à cette catégorie un certain nombre de règles d'accord ainsi qu'un rôle pouvant varier selon que cet adjectif est en position de noyau d'un syntagme adjectival ou en position de satellite. Dans ce second cas, l'adjectif peut être soit satellite d'un nom ou d'un pronom (fonction d'épithète liée ou détachée), soit satellite d'un verbe (fonction d'attribut)"*[2].

Le Grand Robert électronique définit **la syntaxe** comme suit :

> « *Ramus, 1572: «* ***la syntaxe****, c'est la seconde partie de la grammaire, qui enseigne le bâtiment des mots entre eux par leur propriété » ; lat.* ***syntaxi****, mot grec* ***suntaxis****. De* ***suntattein*** *« ranger ensemble », de sun-, et* ***tassein*** *"ranger"* »[3].

À la lumière de cette citation, nous pourrions déduire le pouvoir de **la syntaxe** : c'est la discipline qui essaie de clarifier les types de relations qu'entretiennent les mots entre eux à l'intérieur de la phrase.

La présente recherche s'inscrit dans un profil **syntaxique** en faisant appel à **la morphologie** et à **la sémantique** : elle portera sur une étude **analytique** traitant de la forme et du placement de l'adjectif qualificatif (épithète/attribut) en français.

Motivé par **la grammaire** en tant que champ d'investigation, nous tenterons de mener un

---

[1]CHEVALIER, Jean-Claude et al., ***Grammaire Larousse***…op. cit., P. 11.

[2]http://fr.wikipedia.org/wiki/Syntaxe_de_l%27adjectif_en_fran%C3%A7ais/

[3]***Le grand Robert de la langue française***, (version électronique), 2005.

travail sur deux notions qui se rattachent à **la discipline syntaxique**, **l'épithète** et **l'attribut**. Une des raisons nous ayons poussé à réfléchir sur un thème pareil serait, d'une part, la remarque d'une carence et d'un désarroi dans l'identification de cette partie du discours, et de l'autre, son utilisation adéquate et appropriée de la part des sujets en question lors des productions écrites.

La matière sur laquelle nous nous baserons pour effectuer la présente tentative de recherche est **un corpus** composé **d'activité**, à destination aux étudiants de la 3ème année L.M.D Français (option : sciences du langage) de l'université EL-HADJ LAKHDAR de Batna, et d'**un questionnaire** destiné aux **enseignants de syntaxe** du département de français de l'université EL-HADJ LAKHDAR de Batna.

Nous essayerons au fil de ce modeste travail de mettre en exergue la notion **d'adjectif qualificatif** (**épithète**/**attribut**), qui est définit selon DUBOIS (J.) et LAGANE (R.) comme suit :

« *L'adjectif qualificatif est un* ***constituant facultatif du groupe du nom*** *ou un* ***constituant d'un groupe du verbe****, avec être (semble, paraître, devenir, rester)* »[1].

Le groupe du nom est alors de la forme :

Déterminant + **Nom** + **Adjectif** : *Le chat* ***gris*** *ronronne.*

Le groupe du verbe est de la forme :

Être + **Adjectif** : *Le chat est* ***gris****.*

La grammaire scolaire traditionnelle définit **l'adjectif** comme exprimant **:**

« *Une manière d'être, une qualité de l'être ou de l'objet désigné* »[2].

---

[1]DUBOIS, Jean et LAGANE, René, ***La nouvelle grammaire du français***, Ed. Librairie Larousse, Paris, 1973, P. 104.

[2]GOBBE, Rogger, ***Pour appliquer la grammaire nouvelle 1. Morphosyntaxe de la phrase de base***, Ed. Duculot, Bruxelles, 1980, P. 85.

Quant à GUIRAUD (P.), il estime que la notion **d'épithète** est conçues telle :

« *Une des questions les plus obscures […] de notre grammaire* »[1].

Définition de l'épithète selon POUGEOISE (M.) :

« *Au sens le plus courant, l'épithète est un mot*
(généralement un adjectif) ou un groupe de mots
que l'on adjoint à un nom ou à un pronom pour
le qualifier »[2].

En grammaire la « fonction » épithète est exercée par un adjectif ou un participe passé subordonné au nom est placé dans sa proximité immédiate :

- *Elle parlait avec une voix de* ***petite*** *fille gourmande*.

- *Le soleil naissant illuminait les blés* ***dorés****.*

L'adjectif **épithète détachée** traditionnellement appelé adjectif "**apposé**" **:**

« *C'est une sorte d'épithète séparée du nom par une pause marquée*
généralement par des virgules. Cet adjectif qualificatif peut être situé
loin du nom dans la phrase et sa mobilité est grande »[3].

POUGEOISE (M.) définit l'adjectif attribut comme suit :

---

[1]GUIRAUD, P., ***La grammaire***, Paris, P.U.F., coll. « Que sais-je ? », 1970, P. 109.

[2]POUGEOISE, Michel, ***Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales***, Ed. Armand Colin, Paris, 1996, P. 160.

[3]Ibid., 1996, P. 31.

« *Il est relié au nom dont il exprime une qualité par l'intermédiaire d'un verbe d'état (ou d'un verbe équivalent* : *intransitif, passif, pronominal). On distingue l'adjectif qualificatif " attribut du sujet " et l'adjectif qualificatif " attribut du complément d'objet"* »[1].

La grammaire traditionnelle définit **l'attribut du complément d'objet direct** comme suit :

« En termes mentalistes et énumère parfois une liste ouverte de verbes qui peuvent relier l'attribut au complément d'objet ; en raison même de ses a priori scientifiques, elle ne laisse jamais entrevoir l'existence de deux phrases de base sous- jacentes »[2].

Tandis que *la grammaire Larousse du français contemporain* suggère le moyen de reconnaissance suivant :

« On reconnaît aisément cet attribut du complément d'objet à ce que, quand le verbe est tourné au passif, l'attribut est postposé au verbe et séparé du sujet dont il est devenu attribut »[3].

La procédure proposée, excellente en elle-même puis-quelle fait réapparaître une phrase

---

[1]POUGEOISE, Michel, ***Dictionnaire de grammaire et des***…op. cit., P. 30.

[2]GOBBE, R., ***Pour appliquer la grammaire nouvelle 1. Morphosyntaxe***…op. cit., P. 133.

[3]CHEVALIER, Jean-Claude et al., ***Grammaire Larousse du français***…op. cit., P. 82.

attributive, suppose cependant que le caractère particulier de la phrase ait été perçu.

À la différence des adjectifs attributs, l'adjectif épithète n'est pas rattaché au substantif par l'intermédiaire d'un verbe copule (comme *être*) :

Exemple : - Le ciel est ***bleu*** (attribut du sujet **ciel**).

Dans l'expression : "Le ciel ***bleu***", l'adjectif **bleu** est épithète de **ciel**. L'adjectif bleu n'est pas non plus relié au complément d'objet direct par l'intermédiaire d'un verbe transitif comme dans **: -** Je crois notre ami ***amoureux*** (attribut du complément d'objet "notre ami").

Ainsi, serait-il nécessaire de mettre en relief le sens des épithètes qui pourrait changer en fonction de leur postposition (**N adj.**) ou antéposition (**adj. N**) par rapport aux noms qualifiés.

De ce fait, mettre en évidence les deux notions d'épithète et d'attribut, ainsi que leurs contraintes distributionnelles dans un énoncé donné, classifier, selon des règles spécifiques de formation adjectivale, cette partie du discours (d'où le cas de l'affixation), nous essayerons d'émettre des techniques permettant son utilisation **approprié** et **adéquate** seraient les objectifs majeurs de la présente recherche.

L'utilité d'une pareille étude serait également de démontrer l'importance de la grammaire dans tout apprentissage d'une langue étrangère (qui est le français dans la présente recherche), mais autant s'initier à mener une tâche réflexive abordant la morphologie et la sémantique. Nous essayerons également d'établir une comparaison entre les deus premières fonctions épithète et attribut sur **le plan syntaxique**.

Les apprenants de nos jours rencontrent d'énormes difficultés vis-à-vis de l'usage des adjectifs d'une manière générale. Notre champ d'action va se limiter à l'adjectif qualificatif (épithète/attribut) chez les étudiants de la 3ème année L.M.D Français (option : sciences du langage) de l'université EL-HADJ LAKHDAR de Batna, apprenants du Français Langue Étrangère n'arrivant pas réellement à les placer dans la phrase. Des interrogations surgissent telles que : **Quelles sont les causes réelles de la non maîtrise de cette partie du discours** ?

Pour répondre à notre **problématique**, nous avancerons **deux hypothèses** qui seront formulées comme suit **:**

1) Les connaissances grammaticales nécessaires à la maîtrise des règles régies par les normes du français écrit sont nécessaires, qui pourraient mener les étudiants à un usage adéquat et approprié de l'adjectif qualificatif (épithète/attribut) lors d'une production écrite et réduire les contraintes distributionnelles de cette partie du discours au sein de l'énoncé.

2) La postposition de l'épithète chez les apprenants du FLE (dans le cas de notre échantillon), serait-ce une forme d'une interférence syntaxique sachant que toujours l'épithète en arabe se trouve postposée par rapport au nom qualifié.

À partir de la problématique sur laquelle se fonde notre travail et les deux hypothèses émises, nous avons proposé comme intitulé pour notre travail de recherche **« Pour une approche syntaxique de l'adjectif qualificatif (Cas des étudiants de la 3ème année L.M.D Français) Université EL-HADJ LAKHDAR -Batna- »**.

Nous avons mis au clair dans notre introduction générale l'importance de **la grammaire**. Vu **la nature syntaxique** de cette recherche, il fallait toujours partir d'un exemple pratique. Pour cela, nous avons jugé utile de subdiviser l'ensemble de notre travail en **trois grands chapitres** composant ce mémoire. **Les deux premiers** constituent, en fait, la partie **théorique** sur laquelle se fonde notre recherche en totalité. Quant au **dernier** chapitre est réserver à la partie **analytique** qui est la plus importante dans l'ensemble du travail.

Pour ce faire, nous nous procéderons de la manière suivante. Nous consacrerons notre premier chapitre, que nous avons intitulé **"*autour de l'adjectif qualificatif* "**, à une approche ayant un caractère théorique, nous avons essayé de dresser un inventaire de toutes les définitions possibles de l'adjectif qualificatif d'une manière générale, et celle à fonction (épithète/attribut) en particulier, il délimitera les concepts et les notions utilisés tout au long du mémoire, nous y avons abordé les trois axes d'analyse syntaxique, morphologique et sémantique. Ce dernier axe nous a plus intéressé du fait qu'il touche beaucoup plus à notre problématique traitée, cherchant les contraintes distributionnelles propices de l'épithète et de l'attribut dans les écrits des étudiants francophones. Nous verrons également une distinction entre le substantif et l'adjectif qualificatif. Cette base théorique a pour objectif de baliser notre recherche et de nous permettre de mieux cerner notre corpus et de faire familiariser le lecteur avec un pareil sujet. Enfin nous terminerons par une conclusion du premier chapitre.

Dans le second chapitre, intitulé **"*autour de l'adjectif non qualificatif* "**, il traitera

exclusivement les déterminants d'une manière générale, nous commencerons par quelques définitions du déterminant et de la détermination, et nous essayerons également de présenter les six classes de déterminants (les articles, les démonstratifs, les possessifs, l'interrogatif, l'exclamatif et le relatif, les numéraux et les indéfinis), ainsi que leur fonctionnement syntaxique. Nous finirons, ce deuxième chapitre, par une conclusion.

Quant au troisième chapitre, auquel nous avons intitulé **"*présentation et analyse des résultats*"**, qui se base essentiellement sur l'analyse des données recueillies dans notre corpus,

qui est composé d'une activité destinée aux étudiants concernés et d'un questionnaire destiné aux enseignants de syntaxe du département de français. Il représentera également les deux positions de l'adjectif qualificatif : position de l'épithète (liée/détachée) et la position de l'attribut (du sujet/de l'objet), et les raisons de l'erreur commise dans la première partie du corpus (l'activité), nous finirons, ce dernier chapitre, par une conclusion.

Enfin, ***une conclusion générale*** reprenant les points abordés dans ce travail de recherche, elle portera quelques réponses à la problématique centrale traitée.

Aborder un travail en syntaxe du français, que nous fassions cela, nous a posé un sérieux problème.

Nous nous somme orientés à suivre trois démarches différentes et en quelques sortes diverses, dans l'objectif de bien cerner notre sujet, voire chercher les différentes réponses possibles à notre problématique.

Nous avons avancé au départ, que la présente recherche s'inscrit dans un profil syntaxique. Nous a guidé vers une analyse, selon ce niveau, les critères syntaxiques peuvent être utilisés également dans les constructions phrastiques dans lesquelles apparaissent les épithètes et les attributs attestés dans notre corpus.

Nous avons fait appel aux fondements de la morphologie. Dans le but de révéler la relation qui pourrait exister entre la forme (morphologie) et la position relative du Nom par rapport à l'adjectif qualificatif (épithète/attribut), à l'intérieur des constructions phrastiques proposées dans la première partie du corpus (l'activité). Nous tenterons également de rendre compte, dans le présent stade, que l'épithète et l'attribut en tant qu'éléments faisant partie d'une catégorie dite, morphologiquement, "**adjective**".

Un troisième axe d'étude, celui de la sémantique, où l'on procède à une étude plus détaillée de la signification du mot, de la phrase et du texte. Chaque mot nomme un élément de la réalité extralinguistique perçut par l'esprit humain. Alors on distingue les substances, désignées par les noms, les processus, décrits par les verbes, les qualités d'objets décrites par les adjectifs qualificatifs, etc.

Enfin, il nous semble important que nous signalerons que les trois démarches sont liées les unes aux autres dans la présente recherche.

Nous tiendrons à signaler tout de même, que nous avons rencontré au cours de la réalisation du présent mémoire quelques problèmes. L'un de ces derniers, est celui d'un manque sinon une absence flagrante d'une documentation spécialisée traitant "l'adjectif qualificatif". Une pareille absence nous a mené à exploiter d'une part les livres de grammaire avec leurs différentes approches.

Malgré les difficultés rencontrées, nous nous sommes entièrement consacré pour les surmonter et afin d'accomplir notre modeste travail de recherche.

CHAPITRE I : AUTOUR DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF

Introduction :

Nous consacrerons ce premier chapitre pour parler de l'adjectif en français, d'une manière générale, et en particulier celui de l'adjectif qualificatif (épithète/attribut), ainsi que d'un ensemble de définitions de quelques notions fréquemment utilisés dans la présente recherche. L'utilité en est également de déceler quelques ambiguïtés terminologiques relevant de la syntaxe et de la grammaire française. Nous verrons également la syntaxe de l'adjectif qualificatif et plus précisément les manipulations syntaxiques, ainsi nous essayerons de présenter une distinction entre le substantif et l'adjectif qualificatif, du point de vue des formes, des fonctions et de la logique. Dans le but de faire familiariser le lecteur avec un pareil sujet.

1.1 La grammaire :

1.1.1 Vers une définition de la grammaire :

Nous voudrons ici mettre en exergue la définition de la grammaire, notre champ d'investigation. Dans le but de donner une définition précise de ce concept de « grammaire ».

Le linguiste BENTOLILIA (A.) définit la grammaire comme suit :

« La grammaire porte et diffuse la pensée

scientifique, c'est dans le même élan qu'elle

ouvre à la poésie les portes de l'imaginaire »[1].

En effet, personne ne peut nier l'importance de la grammaire dans l'émergence de la pensée dite "scientifique", et par extension dans l'apprentissage des langues étrangères.

En consultant *le Petit Robert 1*, nous avons trouvé les acceptions suivantes :

Grammaire n. f [2]:

---

[1]BENTOLILA, Alain, *in "Rapport de mission sur l'enseignement de la grammaire"*, Université Sorbonne (Paris V), 2006, P. 3.

[2]***Petit Robert 1. Dictionnaire de la langue française***, Ed. Nouvelle édition, Paris, 1990, P. 8.

«1. Ensemble des règles à suivre pour parler

et écrire correctement une langue.

2. Ensemble des structures et des règles

qui permettent de produire tous les
énoncés appartenant à une langue.

3. Étude systématique des éléments
constitutifs d'une langue ».

Nous remarquerions, qu'il y a une différence du point de vue des objectifs visés par cette discipline.

La première définition a une perspective normative. Cela veut dire que l'apprentissage d'une langue naturelle quelconque exige une connaissance grammaticale suffisante des règles qui régissent par les normes du français écrit sont nécessaires. Alors que les deux dernières l'abordent d'un point de vue linguistique.

Quant à POUGEOISE (M.) essaie de présenter une définition de la grammaire :

« Pour le sens commun et dans son acception la plus courante,

la grammaire est comprise comme étant l'ensemble des règles

à suivre pour parler et écrire correctement notre langue »[1].

Mais cette définition qui tend à faire de la grammaire une sorte de code normative du bon usage, est trop restrictive. La grammaire s'occupe de l'agencement des mots dans la phrase, de leurs diverses combinaisons et de modifications qui en résultent. La grammaire s'occupe donc de la syntaxe (étude des fonctions) et de la morphologie (étude des formes).

Qu'est-ce qu'une grammaire?

---

[1]POUGEOISE, Michel, ***Dictionnaire de grammaire et des difficultés***…op. cit., P. 190.

«Décrire une langue, c'est en décrire le système, c'est-à-dire étudier la forme et l'organisation des règles qui constituent, avec les mots, ***la structure*** *de la langue »*[1].

Quand on analyse ainsi **la structure** du français, on établit la grammaire du français.

Pour pouvoir faire cette grammaire, il faut analyser ce que disent les français, leurs énoncés, afin de dégager les règles générales communes à tous ceux qui parlent français.

Le terme grammaire a plusieurs acceptions selon les théories linguistiques :

« 1. La ***description*** *complète de la langue.*

2. La ***description*** *des morphèmes grammaticaux et lexicaux, l'étude de leurs formes (flexion) et de leurs combinaisons pour former des mots (formation de mots) ou des phrases (syntaxe).*

3. Le modèle de la compétence idéale qui établit une certaine relation entre le ***son*** *(représentation phonétique) et le* ***sens*** *(interprétation sémantique) »*[2].

Nous pourrions remarquer que ces trois définitions éclaircissent la notion de la grammaire même en relevant la notion commune de "la description" entre les deux premières, ainsi le grammairien décrit les unités composantes d'une langue donnée qui sont les mots, et leurs différentes formes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'énoncé.

La troisième définition ajoute aux précédentes les deux notions ; de "son" et de "sens", à travers lesquels nous pourrions déduire que **la phonétique** :

---

[1]DUBOIS, Jean et LAGANE, René, ***La nouvelle grammaire du***…op. cit., P. 11.

[2]DUBOIS, Jean et al., ***Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage***, Ed., Larousse, Paris, 1990, P. 226.

« est la science de la face matérielle

des sons du langage humain »[1].

Ainsi, que **la sémantique** :

« est le lieu privilégié de la manifestation,

l'avènement de la sémantique qui a le sens

pour objet a été tardif »[2].

En effet, on étudié la grammaire pour acquérir une meilleure pratique de la langue maternelle, une meilleure maîtrise des règles du français et pour parvenir ainsi à la communication la plus large et la plus sûre ; pour comprendre **la structure** et le fonctionnement de cet instrument de communication qui est à la base de nos relations avec les autres hommes, de notre développement intellectuel et de notre culture.

1.1.2 Grammaticalité et agrammaticalité :

En abordant la grammaire, il nous sera nécessaire de jeter un coup d'œil sur les deux notions de "grammaticalité" et d'"agrammaticalité" sont quelques fois difficiles à cerner :

a) La phrase grammaticale : "*est construite correctement, conformément aux règles syntaxiques de la langue* "[3].

b) La phrase agrammaticale : *"n'est pas construite selon les règles de la langue, elle est signalée par un astérisque (*)"*[4].

Les deux exemples suivants expliqueraient bien ces propos :

1) Les voyageurs prennent l'avion pour la Jamaïque.

---

[1]DUBOIS, Jean et al., ***Dictionnaire de linguistique et des sciences***…op. cit., P. 361.

[2]Ibid., 1990, P. 418.

[3]BRECKS, M., ***Grammaire française***, Ed. Duculot, 2ème édition, Bruxelles, 1996, P. 23.

[4]Ibid., 1996, P. 23.

2)* L'avion prennent la Jamaïque Les pour voyageurs.

POUGEOISE (M.) définit la grammaticalité comme suit :

« La grammaticalité d'un énoncé est sa conformité

avec les règles de grammaire d'une langue donnée »[1].

Nous ne pourrions juger de la grammaticalité d'une phrase ou d'un énoncé qu'en faisant appel à la compétence linguistique d'un locuteur de cette langue. **La compétence** "*est plus précisément l'aptitude d'un locuteur à maîtriser et à comprendre sa langue de façon à juger si un énoncé peut ou non appartenir à cette langue"*[2].

POUGEOISE (M.) s'efforce de décrire la notion d'agrammaticalité comme suit :

« Tous ce qui n'est pas conforme aux critères

de la grammaire d'une langue en raison de son

caractère non pertinent pour les utilisateurs »[3].

C'est **la compétence*** de chaque locuteur qui lui permet de reconnaître si un énoncé de sa propre langue est agrammatical.

Greimas et Courtès s'efforcent de décrire cette notion en terme plus linguistique :

« On entendra par ***agrammaticalité****, l'impossibilité pour deux*

éléments du plan syntaxique, d'être présents ensemble dans une

unité hiérarchique supérieure »[4].

Quant à DUBOIS (J.), il estime que :

---

[1]POUGEOISE, Michel, ***Dictionnaire de grammaire et des difficultés***...op. cit., P. 191.

[2]Ibid., 1996, P. 191.

[3]Ibid., 1996, P. 41.

[4]Ibid., 1996, P. 41.

« Chaque sujet parlant qui, par définition possède la grammaire de sa langue, peut porter des jugements de grammaticalité »[1].

Cela signifierait que les énoncés d'une langue donnée pourraient être acceptables ou non, selon les différentes règles de sa grammaire. Pour avoir une vue plus nette de ce qu'est "*la grammaticalité, il faut l'opposer à l'interprétabilité*"[2]. Nous examinerions les exemples suivants selon NIQUE Christian :

a) Je n'ai pas apporté le petit déjeuner à ma femme dans sa chambre.

b) Je ne l'ai pas apporté à ma femme dans sa chambre.

c) Je ne lui ai pas apporté dans sa chambre.

d) Je ne le lui y ai pas apporté.

Le niveau d'acceptabilité des phrases ci-dessus :

a) Grammaticale et interprétable.

b) Grammaticale et ininterprétable.

c) Agrammaticale et interprétable.

d) Agrammaticale et ininterprétable.

1.2 La syntaxe :

1.2.1 Vers une définition de la syntaxe :

Nous avons rassemblé deux définitions de la "syntaxe". Pour la bien définir et de tirer le sens le plus convenable.

HADERMANN (P.) nous fournit une définition de la syntaxe en termes extensifs :

---

[1]DUBOIS, Jean et al., ***Dictionnaire de linguistique et des sciences***...op. cit., P. 226.

[2]NIQUE, Christian, ***Initiation méthodique à la grammaire générative***, Ed. Armand Colin, Paris, 1974, P. 19.

« La syntaxe est l'art d'énoncer les propositions

d'une manière correcte. Elle embrasse les rapports

des mots avec les idées, les rapports des mots entre

eux, et la place que les mots doivent occuper »[1].

D'après une telle définition, nous pourrions déduire que la syntaxe ouvre un champ très vaste : l'ordre des mots, les relations de concordance et de régime dans une phrase, les fonctions des mots ou d'ensembles de mots (les " rapports des mots avec les idées" : c'est à travers la théorie des idées simples et complexes que cet aspect de la syntaxe recouvre "une idée complexe étant rendue par la suite Article + Nom + Adjectif, par exemple", ainsi que le regroupement en constituants immédiats "idée du sujet, idée de l'attribut…").

DUBOIS (J.) définit la syntaxe comme suit :

« On appelle syntaxe la partie de la grammaire décrivant

les règles par lesquelles se combinent en phrases les unités

significatives ; la syntaxe, qui traite les fonctions, se distingue

traditionnellement de la morphologie »[2].

À la lumière de cette définition, nous pourrions déduire les principes de la syntaxe ainsi que les différentes rapports qu'elle entretient avec les autres sciences du langage, entre autre la morphologie et la sémantique.

1.2.2 Les manipulations syntaxiques :

Les manipulations syntaxiques se laissent ranger sous quelques grandes rubriques :

1.2.2.1 La substitution :

---

[1]HADERMANN, Pascale, VAN SLIJCKE, Ann et BERRÉ, Michel, ***La syntaxe raisonnée***, Ed. Duculot, 1ère édition, Bruxelles, 2003, P. 358.

[2]DUBOIS, Jean et al., ***Dictionnaire de linguistique et des sciences***…op. cit., P. 468.

Cette opération est définie comme celle *" qui consiste à remplacer une unité par une autre"*[1]. Nous citons les deux phrases suivantes :

1) Paul veut dormir.

2) Paul peut dormir.

Comportent toutes les deux un verbe suivi d'un infinitif qui semble leur complément. Si à l'infinitif je substitue une complétive objet j'obtiens pour **(2)** une phrase agrammaticale : "***Paul peut que Jean dorme", à coté de "Paul veut que Jean dorme". La substitution d'un **GN** révèle une divergence : veut accepte un **GN** objet (Paul veut un livre), mais pas peut (***Paul peut un livre).

1.2.2.2 Le déplacement :

Il s'agit ici d'un "*test qui transporte un élément d'une place à une autre de la phrase*"[2]. On sait que c'est là un des critères traditionnels de distinction entre compléments du verbe et compléments circonstanciels (A midi je dors / Je dors à midi opposé à ***A Lyon je me rends / Je me rends à Lyon). Mai la même opération révèle des difficultés pour certains types de compléments : par la route est très difficilement déplaçable en tête dans Martine a voyagé par la route.

1.2.2.3 L'effacement :

Cette manipulation *"consiste à éliminer une ou plusieurs unités, ce qui revient à substituer une séquence vide à une séquence pleine»*[3].

Nous citons ces deux phrases, de constructions apparemment identiques :

1) Paul veut des blondes.

---

[1]MAINGUENEAU, Dominique, ***Précis de grammaire pour les concours***, Ed. Dunod, Nouvelle édition, Paris, 1994, P. 43.

[2]Ibid., 1994, P. 43.

[3]Ibid., 1994, P. 44.

2) Paul fume des blondes.

Si j'efface les **GN** objets directs **(1)** devient agrammatical (*Paul veut) tandis que **(2)** reste grammatical (Paul fume).

1.2.2.4 L'insertion :

C'est la procédure qui consiste à "*introduire un élément nouveau dans une phrase*"[1]. On ne peut pas dire par exemple :

**1) ***Il a battu chiens.

Mais il suffit d'insérer un autre nom sans article précédé de ***et*** pour que la phrase devienne grammaticale. Nous citons l'exemple suivant :

2) Il a battu chiens et chats.

On doit alors demander pourquoi cette coordination permet de se dispenser d'article.

Ceci reprend les différentes procédures syntaxiques, qui auront comme objectif de bien comprendre la structure des énoncés du français.

1.3 Définition de la notion fonction :

DUBOIS (J.) définit la fonction comme suit :

« On appelle fonction le rôle joué par un élément

linguistique (phonème, morphème, mot, syntagme)

dans la structure grammaticale de l'énoncé »[2].

À travers cette définition, nous pourrions déduire que chaque membre de la phrase étant considéré comme participant au sens général de la phrase.

1.3.1 La fonction syntaxique :

---

[1]MAINGUENEAU, Dominique, ***Précis de grammaire pour les***...op. cit., P. 44.

[2]DUBOIS, Jean et al., ***Dictionnaire de linguistique et des sciences***...op. cit., P. 204.

La fonction syntaxique *"d'un élément ou d'un groupe est déterminée par le rôle que cet élément (ou ce groupe) remplit en relation avec les autres constituants de la phrase »*[1].

Nous citons les exemples suivants :

1) Un ***tigre*** fauve.

2) Ce ***vent*** violent.

3) Le ***beau*** absolu.

4) Quel ***cessez-le-feu*** inattendu.

Le tigre, le vent, le beau, le cessez-le-feu.

Remplissent la fonction de **sujet grammatical**, ils constituent un groupe nominal sujet : **GNs ⟶ D + N.**

Fauve, violent, absolu, inattendu.

Remplissent la fonction d'**épithète** subordonnée au nom, ils appartiennent à la classe des **adjectifs**.

Dans d'autres contextes linguistiques, ces mêmes signes peuvent passer, par translation, dans d'autres classes grammaticales. Nous citons les deux exemples suivants :

5) Le ***beau*** absolu existe-il ?

Beau précédé d'un déterminant, suivi de l'adjectif épithète et remplissant la fonction de sujet grammatical "*est le noyau d'un GN, il appartient à la classe grammaticale du* ***nom***"[2].

6) Ce tigre, ***beau*** et féroce, rugit.

Beau précédé d'un déterminant mais joint à un nom, et remplissant (avec **féroce**) la

---

[1]BRECKS, M., ***Grammaire***...op. cit., P. 142.

[2]Ibid., 1996, P. 142.

fonction d'épithète détachée du nom, appartient à la classe grammaticale de l'**adjectif**.

1.4 La translation :

1.4.1Définition :

BRECKS (M.) définit la translation comme suit :

> *« La translation est le passage d'un signe de la*
>
> *langue d'une classe grammaticale à une autre,*
>
> *en relation avec une fonction grammaticale et*
>
> *un environnement différents »*[1].

Tous les signes de la langue ou mots appartiennent à une des classes grammaticales suivantes : *nom*, *déterminant*, *adjectif*, *pronom*, *verbe*, *adverbe*, *préposition*, *conjonction*.

1.4.2 L'adjectif par translation :

La classe grammaticale d'un mot étant basée sur la distribution (l'environnement). Certains mots ou signes de la langue peuvent passer par translation à la classe des adjectifs, ils sont issus :

a) De la classe du nom :

Quelques mots désignant la couleur :

1) *Écarlate, mauve, pourpre, rose…*

b) De la classe du verbe :

Le participe passé employé sans auxiliaire :

Exemple :

2) Des spectateurs ***enchantés***.

[1]BRECKS, M., ***Grammaire***...op. cit., P. 142.

c) De la classe de l'adverbe :

Exemples :

3) Les feux ***arrière*** du train.

4) La championne la plus ***vite*** du monde.

1.5 L'adjectivation :

1.5.1 Définition :

Dans le présent point, nous essayerons de donner une définition de la notion d'"adjectivation" selon le grammairien LÉVY (M.) :

> *« C'est l'opération qui consiste à fournir, ou à rappeler, au co-énonciateur des renseignements propres au groupe nominal »*[1].

LÉVY (M.) ajoute encore les notions suivantes :

a) Le nom "*est le support sémantique central du groupe nominal*"[2].

b) Le déterminant *"est porteur de renseignements importants tels que les opérations sur les classes, le genre, le nombre, la quantité, la qualité, la relation d'appartenance, de localisation…"*[3].

c) Le qualificatif *"joue le rôle de repéreur sans lequel un message pourrait être souvent ambigu ou incomplet. Il ajoute au Groupe Nominal une détermination supplémentaire que la*

---

[1]LÉVY, Maurice, ***Grammaire du français***, Ed. Ophrys, Paris, 2000, P. 81.

[2]Ibid., 2000, P.81.

[3]Ibid., 2000, P.81.

situation, de le contexte ou le déterminant ne fournissent pas"[1].

Nous pourrions déduire, que ces trois notions appartiennent au groupe nominal.

1.5.2 Les différentes sortes de qualifications :

L'adjectivation, opération de repérage explicite par excellence, peut se faire à l'aide de :

1.5.2.1 Adjectifs qualificatifs :

Ce "*sont des indicateurs de couleur, de forme, d'odeur, de qualités physico-culturelles propres au nom*"[2], c'est-à-dire propres à l'objet, à l'être, à l'événement ou à la notion auxquels ils font référence.

Nous citons par exemple :

Beau, jaune, rond, doux, méchant, joyeux…

1.5.2.2 Participes présents ou passés :

Ils *"font souvent fonction d'adjectifs"*[3].

Nous citons les exemples suivants :

1) Une statue ***élevée***.

2) Un jeu ***amusant***.

3) Un courage ***impressionnant***.

1.5.2.3 Noms utilisés comme adjectifs :

a) En composition avec un nom :

Nous citons l'exemple suivant :

---

[1]LÉVY, Maurice, ***Grammaire du***…op. cit., P. 81.

[2]Ibid., 2000, P. 81.

[3]Ibid., 2000, P. 82.

1) Le médecin-***inspecteur***.

b) Placés en apposition :

Nous citons l'exemple suivant :

2) Paris, ***capitale de la France***.

c) Attributs :

Nous citons l'exemple suivant :

3) Paul est ***ingénieur***.

Cette qualité est attribuée par le locuteur au sujet grammatical.

1.5.2.4 Groupes prépositionnels : Préposition + Nom :

Nous citons les exemples suivants :

1) La révolution ***de 1789***.

2) La soute ***à charbon***.

3) Le mur ***de ciment***.

Nous les dénommerions alors compléments du nom.

1.5.2.5 Proposition relative :

Nous citons les exemples suivants :

1) Le cheval ***qui est en tête***…

2) Le hold up ***qui a eu lieu à Champigny***…

Nous noterions la présence obligatoire de l'article défini qui annonce la détermination qui suit le nom.

1.6 L'adjectif qualificatif :

1.6.1 Définitions :

1.6.1.1 Selon LÉVY Maurice :

Le grammairien LÉVY (M.) définit l'adjectif qualificatif comme suit :

« C'est l'élément qui fait référence aux qualités propres du nom qu'il sert à repérer, que ces qualités soient en rapport avec l'extralinguistique ou imaginées par l'énonciateur »[1].

1.6.1.2 Selon GREVISSE Maurice :

GREVISSE (M.) définit l'adjectif qualificatif comme suit :

« L'adjectif qualificatif exprime une manière d'être, une qualité de l'être ou de l'objet désigné par le nom auquel il est joint »[2].

Nous citons l'exemple suivant :

1) Un livre ***utile***.

À travers ces deux définition, nous pourrions déduire qu'un mot est adjectif qualificatif lorsqu'on peut y joindre un nom de personne, d'animal ou de chose. Ils appartiennent au groupe nominal.

1.6.2 La phrase adjectivale :

1.6.2.1 Définition :

[1]LÉVY, Maurice, ***Grammaire du***…op. cit., P. 82.

[2]GREVISSE, Maurice, ***Le petit Grevisse. Grammaire française***, Ed. De Boeck, 31ème édition, Bruxelles, 2005, P. 88.

BREKS (M.) définit la phrase adjectivale comme suit :

> *« La phrase adjectivale est une phrase non verbale qui n'a pas de fonction syntaxique dans le contexte linguistique et dont le constituant principal est* ***un adjectif*** *suivi ou non d'une expansion propre à la classe grammaticale de l'adjectif »*[1].

Nous citons les exemples suivants :

1) Excellent !

2) Parfait ce décor !

3) Ravi que vous soyez satisfaits !

1.6.3 Les degrés des adjectifs qualificatifs :

Une qualité peut apparaître comme possédée à un degré plus ou moins élevé. D'autre part, l'être ou l'objet dont on envisage la qualité peut être considéré ou bien sans comparaison ni avec lui-même ni avec un autre être ou objet : c'est le ***degré absolu*** ; ou bien par comparaison avec lui-même ou avec plusieurs autres êtres ou objets : c'est le ***degré relatif***.

Nous exprimerons le degré plus ou moins élevé d'une qualité par le ***positif***, le ***comparatif*** et le ***superlatif*** des adjectifs qualificatifs.

1.6.3.1 Le positif :

Le positif "*exprime simplement la qualité, sans aucune idée de comparaison*"[2].

Nous citons l'exemple suivant :

---

[1]BRECKS, M., ***Grammaire***...op. cit., P. 135.

[2]GREVISSE, Maurice, ***Le petit Grevisse. Grammaire***…op. cit., P. 93.

1) Daphné est ***curieuse***.

1.6.3.2 Le comparatif :

GREVISSE (M.) définit le comparatif comme suit :

> *« Le **comparatif** indique une qualité égale,*
> *supérieure ou inférieure, soit à la même*
> *qualité considérée dans un autre être ou*
> *un autre objet, soit à la même qualité*
> *considérée dans le même être ou objet,*
> *mais dans les circonstances différentes »*[1].

À la lumière de cette définition, nous distinguerions donc :

1.6.3.2.1 Le comparatif d'égalité :

La Grammaire Larousse du français contemporain définit le comparatif d'égalité comme suit :

> *« Le comparatif d'égalité est*
> *marqué par l'adverbe **aussi** »*[2].

Nous citons l'exemple suivant :

2) Souvent les choses sont ***aussi*** spirituelles que les hommes.

Pour souci d'archaïsme, certains auteurs emploient ***si*** même en dehors des phrases interrogatives ou négatives, où on le trouve fréquemment.

---

[1]GREVISSE, Maurice, ***Le Bon Usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui***, Ed. Duculot, 11ème édition, Paris, 1980, P. 391.

[2]CHEVALIER, Jean-Claude et al., ***Grammaire Larousse du***…op. cit., P. 200.

Nous citons l'exemple suivant :

3) Dans une âme ***si*** claire et ***si*** complète que la tienne.

1.6.3.2.2 Le comparatif de supériorité :

La Grammaire Larousse du français contemporain définit le comparatif de supériorité comme suit :

« La marque du comparatif de

supériorité est l'adverbe **plus** *»*[1].

Nous citons l'exemple suivant :

4) Souvent un jeune homme quitte sa promise pour une jeune fille ***plus*** riche qu'elle de trois ou quatre arpents de terre.

1.6.3.2.3 Le comparatif d'infériorité :

La Grammaire Larousse du français contemporain définit le comparatif d'infériorité comme suit :

« Il a pour marque l'adverbe **moins** *»*[2].

Nous citons l'exemple suivant :

5) Vous êtes ***moins*** aveugle que moi.

1.6.3.3 Le superlatif :

Le superlatif *"exprime une qualité portée à un très haut degré ou au plus haut degré"*[3]. Il peut être ***absolu*** ou ***relatif***, nous les présenterions comme suit:

---

[1]CHEVALIER, Jean-Claude et al., ***Grammaire Larousse du***…op. cit., P. 199.

[2]Ibid., 1995, P. 200.

[3]GREVISSE, Maurice, ***Le petit Grevisse. Grammaire***…op. cit., P. 94.

1.6.3.3.1 Le superlatif absolu :

GREVISSE (M.) définit le superlatif absolu comme suit :

*« Le superlatif **absolu** exprime une*

qualité portée à un très haut degré

sans aucune idée de comparaison »[1].

Il se forme habituellement au moyen d'un des adverbes *très, fort, bien, extrêmement*, etc., précédant l'adjectif.

Nous citons les exemples suivants :

6) Marie est ***très*** savante.

7) Marie est ***fort*** savante.

8) Marie est ***extrêmement*** savante.

Le superlatif se marque parfois aussi, soit au moyen de certains préfixes.

Nous citons les exemples suivants :

9) *Extra-fin*.

10) *Superfin*.

11) *Ultra-comique*.

Soit au moyen du suffixe -issme, qui forme des termes d'étiquette.

Nous citons les exemples suivants :

12) *Excellentissime*.

13) *Éminentissime*.

---

[1]GREVISSE, Maurice, ***Le petit Grevisse. Grammaire***…op. cit., P. 94.

14) *Illustrissime*.

Ou de superlatif plaisant ou familier.

Nous citons les exemples suivants :

15) *Grandissime.*

16) *Richissime*.

17) *Rarissime*.

1.6.3.3.2 Le superlatif relatif :

GREVISSE (M.) définit le superlatif relatif comme suit :

> *« Le superlatif* ***relatif*** *exprime une qualité portée au degré le plus élevé ou le plus bas, par comparaison, soit avec l'être ou l'objet dont il s'agit considéré dans des circonstances différentes, soit avec un ou plusieurs autres êtres ou objets »*[1].

À travers cette définition, nous pourrions déduire que le superlatif relatif est formé du comparatif de supériorité ou d'infériorité précédé soit :

a) De l'article défini.

Nous citons les deux exemples suivants :

18) ***Le plus aimable*** des hommes.

19) L'homme ***le moins aimable***.

---

[1]GREVISSE, Maurice, ***Le petit Grevisse. Grammaire***…op. cit., P. 94.

b) Soit d'un adjectif possessif.

Nous citons l'exemple suivant :

20) ***Votre plus grand*** désir.

c) Soit de la préposition de.

21) Ce qu'il y a ***de plus honorable***.

1.6.4 Accord de l'adjectif qualificatif avec plusieurs substantifs :

Quelque que soit sa fonction, l'adjectif qualificatif adopte le genre et le nombre du substantif (ou élément à valeur de substantif) sur lequel porte son sens ; c'est le phénomène de l'***accord***.

Nous citons les exemples suivants :

1) Une table ***boiteuse***.

2) Les chevaux ***fidèles***.

3) Ils sont ***contents***.

L'adjectif qualificatif est au pluriel quand son sens porte à la fois sur plusieurs substantifs.

Nous citons l'exemple suivant :

4) Servitude et grandeur ***militaires***.

Quand les substantifs sont de genres différents, l'adjectif est au masculin.

Nous citons l'exemple suivant :

5) Est-ce que papa et maman sont ***fâchés*** ?

Toutefois, lorsque l'adjectif marque dans la prononciation l'opposition du masculin et du féminin, on évite généralement de le placer à proximité immédiate d'un substantif féminin.

Nous citons l'exemple suivant :

6) Une tapisserie, une miniature, un tableau, une sculpture et un vitrait ***médiévaux***.

1.6.4.1 Difficultés de l'accord des adjectifs qualificatifs :

Selon *la grammaire Larousse du français contemporain,* elle présente les difficultés de l'accord des adjectifs qualificatifs comme suit :

1.6.4.1.1 Accord de l'adjectif attribut en l'absence du sujet :

L'accord *"se fait d'après le contexte"*[1].

Nous citons l'exemple suivant :

7) Soyez ***sérieuses***, mesdemoiselles.

En l'absence de tout contexte ou lorsque le cotexte ne fournit aucune indication (cas d'ailleurs exceptionnels), l'emploi du féminin restreint la porté de la qualification.

Nous citons l'exemple suivant :

8) Etre ***belle*** n'est pas un défaut.

1.6.4.1.2 Accord de l'adjectif après un substantif déterminé par un complément de genre ou de nombre opposé :

L'accord *"se fait indifféremment avec le déterminé ou le déterminant, sauf quand le sens impose l'une des deux solutions"*[2].

Nous citons les exemples suivants :

9) Une foule de manifestants ***prête*** (ou : prêts) à changer.

10) Un coupon de toile ***écrue***.

11) Un tas de feuilles ***élevé***.

[1]CHEVALIER, Jean-Claude et al., ***Grammaire Larousse du***…op. cit., P. 191.

[2]Ibid., 1995, P. 191

1.6.4.1.3 Substantif au pluriel, adjectif au singulier :

Il arrive parfois "*qu'un substantif au pluriel soit accompagné de plusieurs adjectifs au singulier qui qualifient chacun une seule unité de la substance désignée*"[1].

Nous citons les deux exemples suivants :

12) Les deux littératures ***française*** et ***latine***.

13) Les enseignements ***primaire***, ***secondaire*** et ***technique***.

1.6.4.1.4 Accord de l'adjectif avec des substantifs masculins appliqués à des femmes ou féminins appliqués à des hommes :

L'accord *"se fait normalement avec le substantif"*[2].

Nous citons les deux exemples suivants :

14) Madame Dupont est un ***excellent*** médecin.

15) Untel est une ***repoussante*** crapule.

1.6.4.1.5 Accord de l'adjectif avec on :

On trouve le féminin lorsque *"le pronom ne s'applique qu'à des femmes"*[3].

Nous citons l'exemple suivant :

16) On est ***seule***.

Le pluriel se rencontre quand ***on*** *"est utilisé comme équivalent de **nous**"*[4].

Nous citons l'exemple suivant :

---

[1]CHEVALIER, Jean-Claude et al., ***Grammaire Larousse du***…op. cit., P. 191.

[2]Ibid., 1995, P. 191.

[3]Ibid., 1995, P. 192.

[4]Ibid., 1995, P. 192.

17) On est ***travailleurs***, nous !

1.6.4.1.6 Accord de l'adjectif avec vous et nous désignant une seule personne :

L'adjectif,*" comme le participe, est au singulier"*[1].

Nous citons l'exemple suivant :

18) Vous serez ***prudent***, Monsieur.

1.6.4.1.7 Accord de l'adjectif après avoir l'air :

L'adjectif s'accorde *"le plus souvent avec le sujet de la locution"*[2].

Nous citons l'exemple suivant :

19) Il s'agit de mots qui ont l'air ***courants***.

Avoir l'air signifie alors « sembler », « paraître ». Mais le substantif ***air*** conserve parfois son sens d'« allure », « apparence » ; l'adjectif s'accorde alors avec lui.

Nous citons l'exemple suivant :

20) Elle avait l'air ***dur***, presque ***méchant***.

1.6.4.1.8 Accord des adjectifs de couleurs :

L'accord *"se fait normalement, sauf quand le sens de l'adjectif est précisé par un substantif ou par un autre adjectif"*[3].

Nous citons les deux exemples suivants :

21) Une robe vert amande.

22) Des uniformes bleu foncé.

---

[1]CHEVALIER, Jean-Claude et al., ***Grammaire Larousse du***…op. cit., P. 192.

[2]Ibid., 1995, P. 192.

[3]CHEVALIER, Jean-Claude et al., ***Grammaire Larousse du***…op. cit., P. 192.

1.6.4.1.9 Accord de l'adjectif avec un substantif constituant un titre d'ouvrage :

L'usage est assez indécis : le titre *"est parfois intégré à la phrase, et impose son genre et son nombre à l'adjectif ; parfois, au contraire, il est simplement cité, et l'adjectif reste au masculin singulier"*[1]. Nous citons les deux exemples suivants :

23) « Les Fleurs du mal » sont complétées par les « Petits Poèmes en prose ».

24) « Les Egarements du cœur et de l'esprit », par Crébillon, présenté par Etiemble (le monde, 30-XI- 1961.).

1.6.5 Place de l'adjectif :

Dans le présent point, nous essayerons de présenter la place de l'adjectif renseigne sur sa valeur. Il peut être présenté selon le grammairien LÉVY (M.) comme suit :

1.6.5.1 Intégré dans le groupe nominal :

Dans ce cas *"il fait référence à une propriété déjà prédiquée ou présupposée, donc connue des locuteurs"*[2]. Il se place alors :

a) Entre le déterminant et le nom.

Nous citons les deux exemples suivants :

1) Un ***bon*** gâteau.

2) Le ***joli*** minet.

b) Après le nom.

Nous citons les deux exemples suivants :

3) réserve-lui la chaise ***neuve***.

4) voilà un chant ***entraînant***.

---

[1]CHEVALIER, Jean-Claude et al., ***Grammaire Larousse du***…op. cit., P. 192.

[2]LÉVY, Maurice, ***Grammaire du***…op. cit., P. 83.

c) Avant ou après le nom :

- Avec un changement de sens.

Nous citons les deux exemples suivants :

5) Un homme ***pauvre***.

6) Un ***pauvre*** homme.

C'est-à-dire, « un homme qui n'est pas riche » et « un homme inspirant la pitié ».

- Indifféremment. Nous citons les deux exemples suivants :

7) Le ***profond*** silence.

8) Le silence ***profond***.

d) Avant ou après le nom dans le cas de plusieurs adjectifs.

Nous citons les exemples suivants :

9) Une ***gentille petite*** fille. [le second fait corps avec le nom].

10) Une ***belle petite*** maison ***aux volets verts***. [juxtaposition].

11) Une ***belle et grande*** maison. [nécessité de l'outil ***et*** – on peut intervertir].

e) Obligatoirement après le nom si l'adjectif est complété.

Nous citons les deux exemples suivants :

12) Un verre ***plein*** d'eau.

13) Un pays ***aussi vallonné*** que la Normandie.

1.6.5.2 Antéposé ou postposé par rapport au groupe nominal :

" Il en est séparé par une pause "[1].

---

[1]LÉVY, Maurice, ***Grammaire du***…op. cit., P. 84.

Nous citons les deux exemples suivants :

14) ***Blême de rage***, l'agent releva l'identité de l'automobiliste acariâtre.

15) Le garçon, ***soucieux de plaire à ses parents***, rapporta un bon bulletin.

1.6.5.3 Dans le groupe prédicatif :

Dans ce cas, l'adjectif *"constitue la propriété nouvelle prédiquée, attribuée par l'énonciateur au sujet grammatical ou au complément d'objet ; c'est l'objet même du message délivré en direction du co-énonciateur"*[1].

Nous citons les deux exemples suivants :

16) Médor est ***totalement inoffensif***. [attribut du sujet].

17) Je ferai de Paul ***un médecin et rien d'autre***. [attribut du complément d'objet].

1.6.6 Les fonctions d'un adjectif qualificatif :

L'adjectif qualificatif peut avoir, une fois mis en contexte, des fonctions beaucoup plus étroit que le substantif : il n'exerce ordinairement que les fonctions d'***attribut***, d'***épithète*** et d'***apposition***. Nous les présenterons ainsi :

1.6.6.1 L'attribut :

GREVISSE (M.) définit l'attribut comme suit :

> *« L'attribut est le mot ou groupe de mots exprimant*
> *la qualité, la nature, l'état, qu'on rapporte, qu'on*
> **attribu***t au sujet ou au complément d'objet par*
> *l'intermédiaire d'un verbe »*[2].

---

[1]LÉVY, Maurice, ***Grammaire du***…op. cit., P. 84.

[2]GREVISSE, Maurice, ***Le petit Grevisse. Grammaire***…op. cit., P. 45.

Nous citons l'exemple suivant :

1) Ce livre est ***épais***. [attribut du sujet].

Dans l'exemple ci-dessus, le sujet *ce livre* quand nous avons attribué à ce sujet la qualité d'*épais*, c'est comme nous avons unit l'idée d'*épaisseur* à l'idée de *ce livre*, de façon à faire coïncider exactement les deux idées pour les lier en un seul bloc, par une ficelle ; cette ficelle, c'est le verbe copule (être, sembler, devenir, etc.).

Nous citons l'exemple suivant :

2) Il trouve ce livre ***intéressant***. [attribut du complément **livre**].

« trouve » est considéré comme une copule : c'est un moyen liant l'attribut au nom qu'il qualifie.

1.6.6.2 L'épithète :

Il s'agit ici de donner, en nous référent à *L'adjectif en français* et à *La grammaire française,* deux définitions de cette fonction "épithète".

NOAILLY (M.) définit l'épithète comme suit :

> *« […] presque tous les divers (et nombreux) spécialistes de l'adjectif épithète ont privilégié l'étude de son placement, parce que c'est un des points les plus délicats de la syntaxe du français »*[1].

Quant à BRECKS (M.), il estime que :

[1]NOAILLY, Michèle, ***L'adjectif en français***, Ed. Ophrys, Paris, 1999, P. 104.

« L'épithète est un adjectif ou un participe, elle est simple ou composée : elle est directement liée au nom auquel elle est subordonnée à l'intérieur du GN, sans mot de subordination ni ponctuation, à l'écrit ; ni pause, à l'oral »[1].

WILMET (M.) a noté, en nous référant à l'édition du *Bon Usage* de GREVISSE (M.) (la 11[ème] 1980), la place de l'adjectif épithète comme suit :

« L'adjectif épithète se place ***avant*** *le nom lorsque, sans être entrée dans la syntaxe figée, la combinaison adjectif + nom est très fortement sentie comme une unité de pensée : il y a alors un seul accent d'intensité. Mais lorsque la combinaison du nom et de l'adjectif n'est pas sentie comme une seule unité de pensée et que chacun de ces mots est frappé d'un accent d'intensité, l'adjectif épithète se place* ***après*** *le nom : toutefois il peut le précéder s'il a beaucoup de force affective »*[2].

---

[1]BRECKS, M., ***Grammaire***...op. cit., P. 56.

[2]WILMET, Marc, ***Grammaire critique du***…op. cit., P. 215.

À la lumière de cette définition, nous pourrions déduire que l'épithète se lie alors directement à son qualifié, sans aucun intermédiaire. Il est primordial de signaler qu'une épithète puisse se rattacher directement au nom en occupant deux positions (AVANT et/ou APRÈS).

Il s'agit là de l'épithète liée. Nous citons les deux exemples suivants :

3) Une rose ***odorante***.

4) De ***beaux*** enfants.

L'adjectif « ***odorante*** » est épithète du nom « rose » ; l'adjectif « ***beaux*** » est épithète du nom « enfants ».

1.6.6.3 L'apposé :

Ce type d'adjectif est appelé également, chez quelques spécialistes de grammaire « **épithète détachée** ».

BRECKS (M.) définit l'épithète détachée comme suit :

> *« L'épithète détachée du nom est moins étroitement liée au **GN**, elle en est séparée par des virgules, à l'écrit, à l'oral ; elle peut se déplacer dans la phrase »*[1].

Nous citons les exemples suivants :

5) ***Simple et joyeuse***, Viou habitait chez ses grands-parents.

6) Viou habitait chez ses grands-parents, ***simple et joyeuse***.

7) Viou habitait, ***simple et joyeuse***, chez ses grands-parents.

Nous pourrions clairement remarquer, à travers ces trois fonctions, que l'attribut est l'élément essentiel pour la phrase, alors que l'épithète ne l'est plus : elle est un élément

[1]BRECKS, M., ***Grammaire***...op. cit., P. 58.

secondaire, dont il ne constitue pas un élément obligatoire.

1.6.7 Adjectif et pseudo-adjectif :

Dans l'ensemble des adjectifs on met à part une vaste classe, celle des **pseudo-adjectifs**, que l'on oppose aux adjectifs qualificatifs. Ces pseudo-adjectifs peuvent être des **adjectifs relationnels**.

La grammaire du français classique et moderne définit les adjectifs relationnels comme suit :

> *« On appelle adjectifs de relation les adjectifs qui sont l'équivalent* ***d'un syntagme nominal*** *(présidentiel = du président, solaire = du soleil) »*[1].

À la lumière de cette définition, nous pourrions dégager une propriété relative à l'adjectif relationnel, elle le présente en lui attribuant un critère purement syntaxique :"un syntagme nominal". De ce fait, il nous serait utile de dire que l'adjectif relationnel ne sera reconnu, à l'intérieur d'un énoncé, qu'à travers le critère syntaxique.

À la différence des adjectifs qualificatifs qui expriment une propriété intrinsèque du nom, ces adjectifs mettent en relation deux notions : *la fièvre aphteuse* est la *fièvre* qui donne des *aphtes, l'hymne national* est *l'hymne de la nation*… : on les appelle **adjectifs de relations**, adjectifs relationnels ou pseudo-adjectifs.

Selon TOMASSONE (R.) cette dernière désignation s'explique par le fait que ces adjectifs ont un comportement syntaxique spécifique, qui les différencie des adjectifs qualificatifs. Nous les présenterons comme suit[2] :

a) Leur place est fixe : ils ne peuvent jamais être antéposés au nom.

[1]WAGNER, R-L. et PINCHON, Jacqueline, ***Grammaire du français classique et moderne***, Hachette, Paris, 1962, P. 131.

[2]TOMASSONE, Roberte, ***Pour enseigner la grammaire***, Ed. Delagrave, Paris, 1996, P. 211.

b) Ils peuvent être épithètes, mais jamais attributs ni apposition.

c) Ils ne peuvent pas recevoir de degrés d'intensité ni de comparaison.

d) Ils ne peuvent pas être coordonnés avec un adjectif qualificatif.

Nous pourrions déduire que toute infraction à ces lois entraîne le passage de l'adjectif de relation à la classe des adjectifs qualificatifs, caractérisants et qualifiants, et en fait un modalisateur : *la politique américaine* est *la politique* de *l'Amérique* ; mais parler d'*une politique très américaine* implique une appréciation de la part du locuteur, voir un jugement de valeur.

GOBBE (R.) a noté, une distinction intéressante entre l'*adjectif* et le *pseudo-adjectif*, fondée sur l'ensemble des propriétés reprises dans le tableau suivant[1] :

		Adjectif	Pseudo-Adjectif	Exemples
position		Adj + N/ N + Adj	N + Adj	*Une agréable soirée* *Une soirée agréable* **Une syntaxique manipulation*
Mise en degré		+	–	*La plus agréable des soirées* *Très agréable* **Une manipulation très syntaxique*
fonction	épithète	+	+	*La soirée fut agréable* *Quelle agréable soirée !*
	attribut	+	–	**Cette manipulation est syntaxique*
Coordination		Coordination peu acceptable entre les sous-classes		? *Une manipulation facile et syntaxique*

[1]GOBBE, R., ***Pour appliquer la grammaire nouvelle 1. Morphosyntaxe***…op. cit., P. 84.

Le signe acceptant ces différentes opérations *ensemble* serait *adjectif* ; celui qui ne les accepterait pas toutes serait *pseudo-adjectif* : ce dernier est souvent l'équivalent d'un syntagme nominal prépositionnel.

Nous pourrions alors dégager, à travers cette brève présentation de l'adjectif relationnel, ses particularités syntaxiques.

1.6.8 De la morphologie adjectivale :

Le présent point abordera la catégorie adjectivale du point de vue morphologique. Pour mettre au clair les différents affixes adjectivaux, préfixes et suffixes, leurs différentes formes ainsi que leurs sens. *"Les affixes adjectivisateurs sont nombreux si on les compare aux affixes nominalisateurs. Leur distribution se fait selon la classe du mot et selon la forme du radical"*[1].

Par conséquent, la morphologie est définit comme suit :

> *« Étude de la forme des mots ou des groupes de mots : La morphologie vise à définir chaque catégorie ou classe de mots par un ensemble de caractéristiques formelles, par opposition à l'étude du sens, ou sémantique, et à l'étude du rapport des termes entre eux, ou syntaxe »*[2].

Nous pourrions distinguer plusieurs classes d'adjectifs, selon leurs formes (leur morphologie) :

a) **Les adjectifs radicaux** (ou non dérivés) *« peuvent être employés, en principe, comme épithètes, comme attributs ou en apposition »*[3].

---

[1]DUBOIS, Jean, ***Grammaire structurale du français : la phrase et les transformations***, Ed. Librairie Larousse, Paris, 1969, P. 159.

[2]DUBOIS, Jean (dir), ***Dictionnaire Larousse de la langue française. Lexie***, Ed. Librairie Larousse, Paris, 1979, P. 1192.

[3]DUBOIS, Jean et LAGANE, René, ***La nouvelle grammaire du***…op. cit., P. 107.

Nous citons les deux exemples suivants :

1) Il a cassé ce ***beau*** vase.

2) Ce vase était ***beau***.

La plupart de ces adjectifs peuvent être employés dans des constructions indiquant des degrés de comparaison : *plus beau, moins beau, aussi beau, très beau.* Quelques–uns, comme *aîné, dernier,* ne sont pas susceptibles de comparaison.

b) Les adjectifs dérivés *« sont formés à partir de noms »*[1].

Nous citons l'exemple suivant :

3) Les industries ***de la France*** ⟶ les industries ***françaises***.

Certains de ces adjectifs dérivés ne peuvent pas être attributs, ni avoir des degrés de comparaison, ainsi *géographique, solaire, circulatoire,* etc.

c) Les adjectifs composés *« sont formés de plusieurs mots »*[2]. Certains de ces adjectifs sont constitués par l'association de deux adjectifs dont le second précise le premier.

Nous citons l'exemple suivant :

4) Du tissu ***rouge foncé***.

Sous cette catégorie tout adjectif comprenant un affixe, qu'il s'agisse d'un suffixe ou d'un préfixe.

Il sera utile de jeter un coup d'œil sur la notion de « la morphologie dérivationnelle », qui est définit selon GARDES-TAMINE (J.) comme suit :

---

[1]DUBOIS, Jean et LAGANE, René, ***La nouvelle grammaire du***…op. cit., P. 107.

[2]Ibid., 1973, P. 107.

« Elle concerne la formation des mots et consiste dans la création de nouvelles unités lexicales par l'adjonction à une base d'un affixe »[1].

Quant à BÉGUELIN Marie-José définit la morphologie dérivationnelle comme suit :

"La morphologie dérivationnelle analyse la forme et la valeur des préfixes et des suffixes"[2].

L'adjectif dérivé entant qu'un mot de la langue :

Adj. Dérivé = base (ou racine) + affixe

Nous tenterons de mettre au clair les différents affixes adjectivaux, préfixes et suffixes leurs différentes formes, ainsi que leurs sens.

1.6.8.1 La suffixation adjectivale :

Il s'agira, dans ce qui suit, de présenter les adjectifs dérivés, qui sont construits par suffixation.

1.6.8.1.1 Définition :

Selon POUGEOISE (M.), définira la suffixation comme suit :

« Celle qui consiste à adjoindre un suffixe à un mot existant »[3].

Nous pouvons reprendre ces propos dans le schéma suivant :

---

[1]GARDES-TAMINE, Joëlle, ***La grammaire 1. Phonologie, morphologie, lexicologie***, Ed. Armand Colin, 3[èmr] édition, Paris, 1998, P. 73.

[2]BÉGUELIN, Marie-José et al., ***De la phrase aux énoncés : grammaire scolaire et descriptions linguistiques***, Ed. De Boeck Duculot, Bruxelles, 2000, P. 191.

[3]POUGEOISE, Michel, ***Dictionnaire de grammaire***…op. cit., P. 40.

Base + Suffixe ⟹ Mot construit

(mot dérivé)

De ce fait, les exemples suivants résument les suffixes dont nous parlons ci-dessus :

5) radical adjectival + suffixe : *vert* → *verdâtre*.

6) radical nominal + suffixe : *amour* → *amoureux*.

7) radical verbal **+** suffixe : *venger* → *vengeur*.

1.6.8.2 La préfixation adjectivale :

1.6.8.2.1 Définition :

POUGEOISE (M.), définit la préfixation comme suit :

« L'opération qui consiste à adjoindre

un préfixe à un mot donné »[1].

Cette opération peut être schématisée de la présente manière :

Base + Préfixe ⟹ Mot construit

(mot dérivé)

Nous citons les exemples suivants :

8) préfixe + radical : *surdoué, immoral*,…

1.6.9 Classes sémantiques et syntaxiques des adjectifs :

Dans ce point, nous tenterons de présenter, même assez brièvement, les classes

---

[1]POUGEOISE, Michel, ***Dictionnaire de grammaire***…op. cit., P. 40.

sémantiques et syntaxiques des adjectifs, en nous référant à *La nouvelle grammaire du français*. DUBOIS (J.) les présentera comme suit[1] :

a) Adjectifs à noms animés / à noms non-animés :

Certains adjectifs ne peuvent normalement être joints qu'à des noms d'animés, ou plus spécialement d'humains. Anis *pensif* est un adjectif d'animé humain :

1) Georges est ***pensif***.

Ce n'est que par métaphore qu'il pourrait s'appliquer aux animaux ou aux choses :

2) La vache est ***pensive***.

3) La fleur est ***pensive***.

D'autres adjectifs ne peuvent être normalement utilisés qu'avec les noms de choses (noms non-animés) :

4) Une tige ***ligneuse***.

5) Une réaction ***chimique***.

De nombreux adjectifs ont des sens différents (« sens propre »), (« sens figuré ») selon qu'ils se rapportent à des noms animés ou à des noms non-animés :

6) Ce lait est ***tiède***.

7) Ce garçon m'a paru bien ***tiède***.

8) L'herbe est ***verte***.

9) Ce vieillard est encore ***vert***.

b) Adjectifs indiquant un état permanent / une qualité passagère :

Certains adjectifs indiquent un état permanent, durable :

---

[1]DUBOIS, Jean et LAGANE, René, ***La nouvelle grammaire du***…op. cit., PP. 107-108.

10) Pierre est ***grand***.

11) La table est ***basse***.

D'autres adjectifs indiquent une qualité passagère :

12) Cet homme est ***ivre***.

c) Adjectifs concrets / abstraits :

Certains adjectifs indiquent une propriété concrète :

13) Le bureau est ***rectangulaire***.

D'autres adjectifs indiquent une qualité abstraite :

14) Pierre est ***bon***, ***généreux***.

d) Adjectifs transitifs / intransitifs :

Certains adjectifs, transitifs, sont suivis d'un complément :

15) Pierre est désireux ***de bien faire***.

16) Paul est fier ***de son fils***.

D'autres adjectifs, intransitifs, ne s'emploient pas avec un complément :

17) ***généreux***, ***aimable***, ***peureux***, etc.

1.7 Le nom :

1.7.1 Définition :

1.7.1.1 Selon WILMET Marc:

WILMET (M.) a noté, en nous référant à deux éditions du *Bon Usage* de GREVISSE (M.) et GOOSSE (A.) (la 11ème 1980 et la 12ème 1986), la définition du nom comme suit :

Voyons ce que propose GREVISSE (M.) :

« Le ***nom*** *ou substantif est le mot qui sert à désigner, à « nommer » les êtres animés et les choses ; parmi ces dernières, on range, en grammaire, non seulement les objets, mais encore les actions, les sentiments, les qualités, les idées, les abstractions, les phénomènes, etc. : Louis, chien, livraison, colère, bonté, néant, absence, gelée »*[1].

À travers cette définition, nous pourrions déduire, après le semblant de justification étymologique (le nom sert à "nommer"), une définition *sémantique*.

Construite sur le modèle *du genre prochain* (le nom est un "mot") et de la *différence spécifique* (le mot qui "nomme les êtres animés et les choses"), elle devrait bien entendu convenir à *tous* les noms. GREVISSE se donne bonne conscience en prolongeant son énumération d'un *etc.* et *rien qu*'aux noms.

On est loin du compte. Le verbe ou l'adjectif "nomment" eux aussi des "actions", des "sentiments", des "phénomènes", (p. ex. *livrer, s'irriter, geler,* à coté de *livraison*, *colère, gelée*) ou des "qualités"(p. ex. *bon, beau* à coté de *bonté, beauté*).

Quant à GOOSSE (A.), il préfère une définition *formelle* et accessoirement *fonctionnelle* du nom :

> *« Le* ***nom*** *ou* ***substantif*** *est un mot qui est porteur d'un genre, qui est susceptible de varier en nombre, parfois en genre, qui dans la phrase, est accompagné ordinairement d'un déterminant, éventuellement d'une épithète. Il est apte à servir de sujet, d'attribut, d'apposition, de complément »*[2].

GOOSSE, dans cette définition, attribue les notions de "déterminant" (accompagnateur

---

[1]WILMET, Marc, ***Grammaire critique du***…op. cit., P. 52.

[2]WILMET, Marc, ***Grammaire critique du***…op. cit., P. 52.

ordinaire du nom), de l'"épithète" (accompagnatrice *éventuelle* du nom), de cette *aptitude* assez commune, disons-le déjà "à servir de sujet, d'attribut, d'apposition, de complément".

1.7.2 Le groupe du nom :

1.7.2.1 Définitions :

Il s'agit ici de rassembler quelques définitions du groupe du nom.

1.7.2.1.1 Selon DUBOIS Jean :

DUBOIS (J.) définit le groupe du nom comme suit :

« Le groupe du nom, sous sa forme la plus simple,

est formé d'un nom précédé d'un déterminant »[1].

GN ⟶ D + N

1.7.2.1.2 Selon POUGEOISE Michel :

POUGEOISE Michel définit le groupe du nom comme suit :

« Le ***groupe du nom*** *ou* ***groupe nominal***

se compose d'un **nom** *(noyau ou chef du*

groupe) accompagné d'autres éléments

qui le ***déterminent*** *(déterminants) ou qui*

le complètent (expansion) »[2].

1.7.3 Les diverses formes du groupe du nom :

DUBOIS (J.) a noté, en nous référant à *La nouvelle grammaire du français*, les diverses

---

[1]DUBOIS, Jean et LAGANE, René, ***La nouvelle grammaire du***…op. cit., P. 38.

[2]POUGEOISE, Michel, ***Dictionnaire de grammaire***…op. cit., PP. 192-193.

formes du groupe du nom comme suit :

a) Le groupe du nom **simple** *"est formé d'un déterminant et d'un nom"*[1]. Dans la phrase.

Nous citons l'exemple suivant :

1) ***Mon fils*** joue dans ***la cour***.

Le groupe du nom ***mon fils*** est formé d'un déterminant (***mon***) et d'un nom (***fils***) ; le groupe du nom ***la cour***, qui appartient au groupe prépositionnel *dans la cour*, est formé du déterminant ***la*** et du nom ***cour***.

b) Le groupe du nom **étendu** *"peut être formé d'un déterminant, d'un adjectif et d'un nom"*[2]. Nous citons l'exemple suivant :

2) ***Le petit enfant*** joue dans la cour.

Dans cette phrase, le groupe du nom ***le petit enfant*** est formé d'un déterminant (***le***), d'un adjectif (***petit***) et d'un nom (***enfant***).

C) Le groupe du nom **étendu** *"peut être formé aussi d'un premier groupe du nom (avec ou sans adjectif) suivi d'un groupe prépositionnel"*[3]. Dans la phrase.

Nous citons l'exemple suivant :

3) ***Le petit enfant du voisin*** joue dans la cour.

Le groupe du nom étendu ***le petit enfant du voisin*** est formé d'un premier groupe du nom (***le petit enfant***), suivi d'un groupe prépositionnel (***du voisin***).

1.7.4 Le nom par translation :

BRECKX (M.) a noté, en nous référant à *La grammaire française*, le nom par translation

---

[1]DUBOIS, Jean et LAGANE, René, ***La nouvelle grammaire du***…op. cit., PP. 34-35.

[2]Ibid., 1973, P. 35.

[3]Ibid., 1973, P. 35.

comme suit :

Tout signe de la langue qui *"est précédé d'un déterminant passe par la translation dans la classe du nom, même si dans un autre énoncé il appartient à une autre classe grammaticale. Il remplit les mêmes fonctions que le nom et prend les mêmes marques morphologiques (Ge et No) s'il est issu d'une classe de mots variables"*[1].

Nous citons les exemples suivants :

1) Les disparus avaient un fusil.

2) Les ***cessez-le-feu*** se multiplient en vain.

« cessez-le-feu » ne prend pas les marques du nom.

3) Le chasseur a ***disparu***.

disparu est le participe passé du verbe disparaître.

4) Le ***disparu*** avait un fusil.

disparu précédé d'un déterminant, est *un nom*.

5) Le chasseur ***intrépide*** est parti.

intrépide est un adjectif qualificatif épithète.

6) L'***intrépide*** est le nom gravé sur le fusil.

intrépide précédé d'un déterminant est *un nom*.

7) ***Chasser*** est un sport dangereux.

chasser est la forme nominale du verbe.

8) Ce ***cessez-le-feu*** déplaît au chasseur.

cessez-le-feu est précédé d'un déterminant, l'ensemble est *un nom*.

---

[1]BRECKS, M., ***Grammaire***...op. cit., P. 147.

1.7.5 Fonctionnement syntaxique du nom :

Le nom *"est le constituant essentiel du groupe du nom, c'est-à-dire du groupe qui peut être le sujet d'une phrase minimale ; il est (ou peut être) précédé d'un déterminant"*[1].

Parmi les mots *jardin, ouvert, Laurent, demandait, puisque, fréquent, prudence, nous, Paris,* seuls seront rangés parmi les noms, les mots *jardin, Laurent, prudence, Paris.*

En effet, ces quatre mots peuvent faire partie d'un groupe du nom qui prend la place de **A** dans une phrase minimale du modèle.

Nous citons les deux exemples suivants :

1) A est **B** : Le jardin est grand.

Ou

2) A fait **B** : Laurent fait son devoir.

Parmi les noms, les uns, les plus nombreux, sont normalement précédés d'un déterminant :

3) ***Le jardin*** est grand.

4) ***Mon jardin*** est grand.

5) ***Ce jardin*** est grand.

6) ***La prudence*** est nécessaire.

7) ***Cette prudence*** est nécessaire.

8) ***Sa prudence*** est nécessaire.

D'autres noms ne sont pas ordinairement précédés d'un déterminant, mais ils peuvent l'être dans certains cas :

9) ***Laurent*** est arrivé.

---

[1]DUBOIS, Jean et LAGANE, René, ***La nouvelle grammaire du***…op. cit., P. 38.

10) ***Mon Laurent*** fait ses devoirs.

11) ***Paris*** se reconstruit.

12) ***Ce Paris*** est inconnu.

En revanche, nous, qui peut être sujet et avoir le rôle d'un groupe du nom, ne peut pas être précédé d'un déterminant : ce n'est pas un nom.

Tout mot qui, avec un déterminant, constitue le groupe du nom sujet est un nom, même si, dans d'autres phrases, il appartient à une classe différente.

Ainsi, *bleu*, qui est adjectif dans *Cette robe est bleue*, est un nom dans la phrase :

13) ***Ce bleu*** est lumineux.

De même, *dehors*, qui est adverbe dans *Attendez-moi dehors*, est un nom dans la phrase :

14) L'affaire se présente sous ***des dehors*** engageants.

1.7.6 Les fonctions du substantif :

La grammaire Larousse du français contemporain attribuera également au substantif les fonctions suivantes :

1.7.6.1 Le sujet :

Le substantif sujet est celui qui répond à la double définition suivante :

a) Du point de vue **des formes**, il *"est le support grammatical d'un verbe, dont il détermine le nombre, la personne et, parfois, le genre"*[1].

b) Du point de vue **du sens**, il *"désigne la personne ou la chose qui fait l'action, qui la subit, ou qui reçoit une qualification par l'intermédiaire d'un verbe"*[2].

---

[1]CHEVALIER, Jean-Claude et al., ***Grammaire Larousse du***…op. cit., P. 176.

[2]Ibid., 1995, P. 176.

Nous citons les exemples suivants :

1) ***Maximilien*** arpente la cuisine.

2) Les ***bois*** sont respectés.

3) Le ***barman*** est seul à son poste d'observation.

1.7.6.2 Le complément d'agent :

Si l'on se réfère à la définition de sens habituellement donnée :

«Le complément d'agent, après un verbe de valeur passive, exprime l'agent par qui une action est faite »[1].

Le complément d'agent est introduit par la préposition ***par***, plus rarement par la préposition ***de***. Nous citons les deux exemples suivants :

4) Daniel, qui vient de prendre son billet, est heurté ***par Armand***, qui veut prendre le sien.

5) Ces bosquets sont hantés ***d'éternels misérables***.

La préposition ***par*** semble mettre en valeur le caractère d'agent réel (ou présenté comme tel) du complément qu'elle introduit. La préposition ***de*** est souvent employée quand le verbe exprime l'action de façon plus ou moins estompée ; la notion d'agent se rapproche alors de la notion de cause, de moyen, etc. Nous citons l'exemple suivant :

6) L'homme est composé ***d'une âme et d'un corps***.

Le verbe à la voix passive établit un rapport d'identité entre le sujet et le complément d'agent ; il est, quant au sens, tout proche d'un verbe attributif. Nous citons l'exemple suivant :

7) Cet homme est accablé ***de soucis***.

---

[1]CHEVALIER, Jean-Claude et al., ***Grammaire Larousse du***…op. cit., P. 177.

Cet exemple dans lequel le verbe est employé de façon figurée s'oppose à l'exemple suivant :

8) Cet homme est accablé ***par un lourd fardeau***.

Quand un verbe passif a deux compléments, l'un introduit par ***de***, l'autre précédé de ***par***, c'est ce dernier qui est interprété comme complément d'agent ; l'autre est comme un complément circonstanciel. Nous citons l'exemple suivant :

9) Cet homme est accablé ***de soucis par sa charge***.

Enfin, le complément d'agent est introduit par la préposition ***à*** dans les locutions figées, telles que mangé ***aux mites*** (*aux vers, aux rats*) et battu ***aux vents***. Nous citons l'exemple suivant :

10) J'aime ma porte ***aux vents battue***.

1.7.6.3 Les compléments d'objet :

Le complément d'objet *"désigne la personne ou la chose sur laquelle s'exerce l'action exprimée par le verbe"*[1]. On le trouve fréquemment après les verbes exprimant les rapports suivants :

a) Création :

Nous citons l'exemple suivant :

11) La poésie est établie sur le pouvoir occulte du mot de créer ***la chose***.

b) Possession et utilisation :

Nous citons les deux exemples suivants :

12) Dès que l'on a ***un souci***, on perd le sommeil.

13) La papauté a toujours disposé ***d'un appareil gouvernemental***.

---

[1]CHEVALIER, Jean-Claude et al., ***Grammaire Larousse du***…op. cit., P. 179.

c) Perception :

Nous citons les deux exemples suivants :

14) Le poète devra faire sentir, palper, écouter ***ses inventions***.

15) Il s'aperçoit ***de son erreur***.

d) Volonté :

Nous citons l'exemple suivant :

16) Voulez-vous ***une histoire*** ?

e) Contenu d'un énoncé :

Nous citons les deux exemples suivants :

17) Racontez-nous ***l'Empereur*** !

18) On ne peut parler ***de lumière*** aux aveugles.

Il est évident que cette liste, établie d'après le sens des verbes, peut être complétée selon les besoins ou les curiosités de l'utilisateur. Mais, comme dans toute classification sémantique, on court le risque de créer une catégorie particulière pour chaque verbe étudié.

1.7.6.4 L'apostrophe :

Le substantif (ou le nom propre) en apostrophe *"attire l'attention de l'interlocuteur en le nommant"*[1].

Nous citons les deux exemples suivants :

19) Eh ! bien ***mon bonhomme***, qu'y a-t-il donc là ?

20) ***Curé*** ! ***Curé*** ! (Le curé s'enfuit. Elle crie.) Où cours-tu si vite ?

1.7.6.5 L'attribut :

---

[1]CHEVALIER, Jean-Claude et al., ***Grammaire Larousse du***…op. cit., P. 182.

Du point de vue du sens, le substantif attribut *"exprime une qualité ou une manière d'être prêtée à un autre substantif de la phrase"*[1]. Cet autre substantif est, suivant le cas :

a) Le sujet de la phrase :

Nous citons les exemples suivants :

21) La seine est ***un fleuve tranquille***.

22) Les têtes khmères isolées sont ***la gloire du musée Guimet***.

23) J'étais le commerce, j'étais la santé, j'étais ***les Travaux publics***.

Dans certains cas, le verbe qui met en rapport les deux substantifs exprime en outre une action :

24) Il court, il vole, il tombe, et se réveille ***roi***.

Dans d'autres cas, il est difficile de décider si l'on a affaire à un attribut ou à un complément d'objet :

25) Deux et deux ***font*** quatre.

26) Je crois que deux et deux ***sont*** quatre.

27) Une patère ***formait*** plaque sonore.

28) Ces jouets ***constituaient*** réellement de bons jouets pour l'enfant.

Cette emploi du verbe *constituer* comme équivalent expressif du verbe *être* semble particulièrement fréquent dans l'usage des journalistes.

b) Un complément d'objet direct :

Nous citons les deux exemples suivants :

29) ***poison*** et ***potion*** : on appelle ***doublets*** ces mots de forme différente et de souche unique.

---

[1]CHEVALIER, Jean-Claude et al., ***Grammaire Larousse du***…op. cit., P. 183.

30) L'homme qui dort prend quelquefois sa jambe ***pour une pierre***.

1.7.6.6 Les compléments circonstanciels :

Les compléments circonstanciels *"indiquent les circonstances dans lesquelles se déroule le procès exprimé par le verbe. Leur nombre dans la proposition n'est pas limité : un même verbe peut avoir plusieurs compléments circonstanciels, alors qu'il n'a jamais qu'un seul sujet (ou, ce qui revient au même, un seul groupe de sujets coordonnés)"*[1].

Nous citons l'exemple suivant :

31) ***En montagne, l'hiver, par le froid***, les paysans restent ***dans leurs maisons pendant de longues heures***.

De même que les adverbes, dont la fonction est semblable à la leur, les compléments circonstanciels sont généralement classés d'après la nuance de sens particulière qu'ils expriment. La pratique pédagogique distingue les nuances suivantes :

a) Complément circonstanciel de temps :

Nous citons les deux exemples suivants :

32) J'aurai la migraine ***toute la journée***.

33) Les gardes du corps ont campé ***cette nuit*** aux Champs-Elysées.

b) Complément circonstanciel de lieu :

Nous citons l'exemple suivant :

34) Le taxi nous a déposés ***rue Eugène-Carrière***.

c) Complément circonstanciel de cause :

Nous citons l'exemple suivant :

35) ***Soit économie***, ***soit misère***, les gens de la compagne se nourrissent mal.

---

[1]CHEVALIER, Jean-Claude et al., ***Grammaire Larousse du***…op. cit., P. 184.

d) Complément circonstanciel de but :

Nous citons l'exemple suivant :

36) Il va vivre d'abord ***pour la volupté, la richesse, la splendeur***, en attendant de vivre ***pour la gloire***.

e) Complément circonstanciel de manière :

Nous citons les exemples suivants :

37) Et les humains, ***de mille manières***, ne s'efforcent-ils pas de remplir ou de rompre le silence éternel de ces espaces infinis qui les effraye ?

L'extrême généralité du terme "manière" permet de ranger dans cette rubrique des compléments marquant des nuances variées :

- Quantité :

38) Il faut jeter les montagnes ***à charretées*** dans les eaux que l'on veut enclore.

- Allure :

39) Il parcourt le monde ***à toute vitesse***.

- **Attitude ou façon de porter un objet :**

40) Il veut mourir ***la pioche en main.***

f) Complément circonstanciel de moyen :

Nous citons l'exemple suivant :

41) Bombarde-nous ***avec des blocs de terre sèche***.

g) Certains grammairiens ou pédagogues, soucieux de classification, multiplient les rubriques :

- **Destination :**

Nous citons l'exemple suivant :

42) Jamais je n'aurais fait cet effort mortel ***pour des enfants ou un époux***.

- Origine, provenance, extraction :

Nous citons l'exemple suivant :

43) ***D'instituteur***, il devient piéton.

- Echange et prix :

Nous citons l'exemple suivant :

44) Il gardait le double napoléon que l'Empereur lui avait donné ***de son lait*** et ***de ses œufs***.

- Propos :

Nous citons l'exemple suivant :

45) Il parle ***de politique*** toute la nuit.

- Accompagnement :

Nous citons l'exemple suivant :

46) Etre mal ***avec sa concierge***.

- Opposition :

Nous citons l'exemple suivant :

47) L'enfant s'irrite ***contre un morceau de bois***.

- Concession :

Nous citons l'exemple suivant :

48) ***Malgré la guerre et tous ses maux*** nous aurons de belles surprises.

1.7.6.7 Les compléments du substantif, de l'adjectif, du pronom et de l'adverbe :

1.7.6.7.1 Le substantif complément d'un autre substantif :

Dans le groupe *"constitué par un substantif et son complément (ou ses compléments), on retrouve les mêmes rapports de sens que dans le groupe verbal"*[1].

Nous citons l'exemple suivant :

49) Le retour de Paul.

Le rapport de sens entre les substantifs est le même que celui qui s'établit entre substantif et verbe dans l'exemple suivant :

50) Paul revient.

Du point de vue de sens, le substantif complément est donc l'équivalent d'une des fonctions suivantes :

1) Sujet, objet, attribut.

2) Complément circonstanciel : on retrouve alors la liste du :

Temps, lieu, cause, destination, moyen, quantité, mesure, contenu.

Il convient d'ajouter que certains rapports ne correspondent à aucune fonction du substantif dans le groupe verbal (sur les possibilités d'insertion du verbe être dans de tels groupes :

1) Possession (dans un sens extrêmement large) :

Nous citons l'exemple suivant :

51) Le livre ***de Paul***.

La construction :

52) Les filles ***à Tonsard***.

---

[1]CHEVALIER, Jean-Claude et al., ***Grammaire Larousse du***…op. cit., P. 186.

Cette phrase est propre à l'usage familier.

2) Matière :

Nous citons l'exemple suivant :

53) La porte ***en vieux bois***.

Enfin, il est fréquent que le substantif complément ait une valeur qualitative.

Nous citons l'exemple suivant :

54) Les petits bergers ***à la peau tannée***, ***aux cheveux drus***.

Il arrive que tels compléments soient coordonnés à des adjectifs qualificatifs.

Nous citons l'exemple suivant :

55) Des balustres arrondis, fins à leur naissance ***et à mollets épatés***.

1.7.6.7.2 Le substantif complément d'un pronom :

Le substantif peut se trouver subordonné à l'un des pronoms suivants :

a) Pronom démonstratif de forme simple :

Nous citons l'exemple suivant :

56) Il inventait celui ***de son corps***.

b) Pronom interrogatif :

Nous citons l'exemple suivant :

57) Laquelle ***des femmes*** venant chez sa mère eût osé prendre son parti ?

c) Adjectif numéral utilisé comme pronom :

Nous citons l'exemple suivant :

58) Quatre ***des six enfants de Ferdinand***.

d) Pronom indéfini :

Nous citons l'exemple suivant :

59) Cet amour de rencontre fut un ***de ses plaisirs les plus vifs***.

1.7.6.7.3 Le substantif complément d'un adjectif :

On retrouve dans *"le groupe centré autour de l'adjectif les même rapports de sens que dans le groupe du substantif ou du verbe"*[1]. Nous citons les exemples suivants :

60) La cause : Il est fou ***de rage***.

61) Le but ou la destination : La pluie est bonne ***pour l'agriculture***.

62) La qualification : bleu ***roi***, rouge ***cerise***.

Le complément de l'adjectif est toujours construit indirectement, sauf dans le dernier cas cité.

1.7.6.7.3 Le substantif complément d'un adverbe :

Il *"détermine un adverbe de **quantité**"*[2]. Nous citons les exemples suivants :

63) J'ai peu ***de clients***.

64) Ton père vient de se donner bien ***du mal***.

65) Nous avons toujours assez ***de force*** pour supporter nos propres maux.

Il peut aussi *"déterminer un adverbe de **manière**"*[3]. Nous citons les deux exemples suivants :

66) Indépendamment ***de nos intérêts***.

67) Conformément ***à vos ordres***.

---

[1]CHEVALIER, Jean-Claude et al., ***Grammaire Larousse du***…op. cit., P. 189.

[2]Ibid., 1995, P. 189.

[3]Ibid., 1995, P. 189.

Ces constructions, toujours indirectes, sont fréquentes dans l'usage des commerçants et des journalistes.

1.8 Substantif et adjectif qualificatif :

CHEVALIER Jean-Claude a noté, une distinction entre le substantif et l'adjectif qualificatif, à l'intérieur de la classe du nom, de la façon suivante[1] :

a) Du point de vue des formes :

L'adjectif et le substantif ne se répartissent pas de la même façon entre les deux genres et les deux nombres. Dans les conditions normales, seul le substantif est présenté par l'article (ou par l'un des équivalents de celui-ci ; seul l'adjectif peut porter les marques des degrés d'intensité et de comparaison).

b) Du point de vue des fonctions :

Seul le substantif peut servir de support à la proposition comme **sujet**, **complément d'objet** et **complément d'agent**.

c) Du point de vue de la logique :

Le substantif désigne une substance (être, objet ou idée abstraite) munie de qualités constantes.

Nous citons par exemple :

1) ***homme, ciel, raison***.

L'adjectif qualificatif désigne une qualité attachée à une substance.

Nous citons les exemples suivants :

2) ***homme*** malheureux.

3) ***ciel*** bleu.

[1]CHEVALIER, Jean-Claude et al., ***Grammaire Larousse du***…op. cit., PP. 162-163.

4) ***raison*** pure.

Cependant, certains faits syntaxiques montrent qu'il n'existe pas d'opposition tranchée, au sein de la catégorie du nom, entre le substantif et l'adjectif qualificatif :

a) Il est très fréquent qu'un substantif soit utilisé comme adjectif. Nous citons les deux exemples suivants :

5) ***Une fleur*** rose.

6) ***Une robe*** marron.

Il arrive même parfois que le substantif ainsi utilisé marque les degrés d'intensité et de comparaison. Nous citons l'exemple suivant :

7) C'était plus simple, très naïf, ***très petite fille***, au fond.

b) Inversement, l'adjectif est souvent utilisé comme substantif. Nous citons l'exemple suivant :

8) ***Le bleu*** du ciel.

Il peut alors exercer toutes les fonctions du substantif.

À travers cette distinction, nous pourrions déduire que la classe grammaticale du nom est constituée par **le substantif** et **l'adjectif qualificatif**, qui se répartissent entre deux genres et les deux nombres, et qui ont un éventail de **fonctions** partiellement commun.

Conclusion :

Après avoir tenté, dans le présent chapitre, de mettre en exergue quelques notions principales abordées dans le présent mémoire. Il s'agit ici, d'une collection de définitions qui pourraient aider le lecteur à mieux suivre les chapitres qui suivent. Un autre point est à signaler ; la distinction entre l'adjectif et le pseudo-adjectif, ce dernier se particularise par un nombre de critères syntaxiques et sémantiques qui le font s'opposer à l'adjectif qualificatif. Nous signalons enfin que la nécessité de la distinction entre le substantif et l'adjectif qualificatif est fort constatée, du point de vue des formes, des fonctions et de la logique, en

enchaînant avec le second chapitre.

CHAPITRE II : AUTOUR DE L'ADJECTIF NON QUALIFICATIF

Introduction :

Dans le second chapitre, intitulé "autour de l'adjectif non qualificatif", il traitera exclusivement les déterminants d'une manière générale, en lui donnant un ensemble de définitions du déterminant et de la détermination, et nous essayerons également de présenter les six classes de déterminants, ainsi que leur fonctionnement syntaxique. L'utilité en est également d'éclaircir la fonction de l'adjectif qualificatif, dans le groupe nominal, il participe à la détermination du nom en tant qu'expansion facultative : il est alors épithète. Nous finirons par une conclusion.

2.1 Le déterminant :

2.1.1 Définitions :

Il s'agit ici de rassembler quelques définitions du déterminant. Pour bien définir la présente notion, nous avons essayé de consulter deux dictionnaires de langue et deux ouvrages de spécialité afin d'en tirer le sens le plus convenable.

2.1.1.1 Selon POUGEOISE Michel :

POUGEOISE Michel définit le déterminant comme suit :

*« Le déterminant est un constituant du syntagme nominal (**SN → Déterminant + Nom**).*

Les déterminants du nom sont les articles, les adjectifs possessifs, les adjectifs indéfinis, les adjectifs démonstratifs, les adjectifs interrogatifs et exclamatifs, les adjectifs numéraux »[1].

2.1.1.2 Selon BECHERELLE 3 :

*« On dit parfois **déterminatif** ne remplace aucun terme ancien ; il regroupe un ensemble de mots qui, à l'intérieur du GN, ont le même comportement »*[2].

---

[1]POUGEOISE, Michel, ***Dictionnaire de grammaire et des difficultés***...op. cit., P. 144.

[2]***BECHERELLE 3, la grammaire pour tous, Dictionnaire de la grammaire française en 27 chapitres index des difficultés grammaticales***, Ed. Librairie Hatier, Paris, 1990, P. 138.

2.1.1.3 Selon LÉVY Maurice :

LÉVY Maurice définit le déterminant comme suit :

« Le déterminant est le mot ou l'expression

qui se place en tête du groupe nominal »[1].

2.1.1.4 Selon DUBOIS Jean :

DUBOIS Jean définit le déterminant comme suit :

« Le déterminant est un des éléments constituants du groupe du nom ; sa présence

est normale, en particulier quand le groupe du nom a la fonction de sujet »[2].

À la lumière de l'ensemble de définitions notées, nous pourrions déduire que le déterminant et le nom sont les constituants obligatoires du GN, tous les autres éléments sont des expansions ou constituants facultatifs, ils peuvent être effacés. Nous citons les exemples suivants :

1) Les yeux bleu clair de ce portrait à l'huile que monsieur Poirier avait peint à partir d'une très ancienne photo de son père versaient sur Viou une lumière glacée qui la paralysait.

2) L'idée qu'elle devait vivre sous ce regard terrorisait la petite fille.

Après suppression de tous les éléments qui ne sont pas indispensables à la grammaticalité de la phrase, la phrase minimale est :

3) Les yeux versaient une lumière.

4) L'idée terrorisait la fille.

Nous citons encore les exemples suivants :

5)*Livre est sur table.

---

[1]LÉVY, Maurice, ***Grammaire du***…op. cit., P. 71.

[2]DUBOIS, Jean et LAGANE, René, ***La nouvelle grammaire du***…op. cit., P. 57.

N'est pas une phrase française ; il faut que le nom soit **précédé** d'un déterminant.

6) ***Le*** livre est sur ***la*** table.

7) ***Un*** livre est sur ***la*** table.

Des mots comme *le, un, mon, la*, etc., appartiennent à la classe des déterminants. Ils fournissent des indications sur la manière dont on se représente l'objet ou l'être désignés par le nom : ces objets ou ces êtres sont présentés comme connus avec précision, ou désignés (*le, ce*), ou indéterminés (*un*) ; ils sont rapportés à quelqu'un ou à quelque chose (*mon, ton, son*) ; ils sont l'objet d'une question (*quel ?*), etc.

2.2 La détermination :

2.2.1 Définition :

2.2.1.1 Selon DUBOIS Jean :

DUBOIS Jean définit la détermination comme suit :

« La fonction assurée par la classe des déterminants et consistant à actualiser le nom, c'est-à-dire à lui donner la propriété de nom défini ou indéfini »[1]**.**

2.3 Les classes de déterminants :

2.3.1 Les six classes :

Dans le présent point, en nous considérant le fonctionnement syntaxique et le sens de tous les mots qui, précédant le nom, peuvent se substituer les uns aux autres, nous pourrions ranger les déterminants en six classes :

2.3.1.1 Les articles :

Il s'agira ici de donner, en nous référant à *la Grammaire Larousse du français contemporain*, une définition de "l'article" comme suit :

---

[1]DUBOIS, Jean et al., ***Dictionnaire de linguistique et des sciences***…op. cit., P. 140.

« L'article est l'outil fondamental de la détermination du substantif. C'est lui qui permet d'établir une différence entre le substantif virtuel, tel qu'il se trouve dans le dictionnaire, et le substantif déterminé, tel qu'il est utilisé dans la phrase. Ce n'est pas l'article qui détermine le substantif, mais c'est lui qui indique si le substantif est conçu comme déterminé ou non »[1].

L'article suffit à marquer qu'un mot de n'importe qu'elle catégorie (adjectif, verbe, mot invariable, locution) est transféré dans la catégorie du substantif. Nous citons les exemples suivants :

1) ***Un*** pauvre.

2) ***L***'inconnu.

3) ***Le*** sourire.

L'article est souvent, en français moderne, le seul indice du genre et du nombre du substantif qu'il accompagne. Nous citons l'exemple suivant :

4) ***Les*** chats miaulent.

L'exemple ci-dessus, ne se distingue à l'oreille de ***le*** chat miaule que par la différence entre ***le*** et ***les***, marque unique, ici, du singulier et du pluriel.

De ce fait, l'article se présente sous les formes suivantes[2] :

	Défini	Indéfini	Partitif
Masculin singulier Féminin singulier Pluriel	**le, l'** **la, l'** **les**	**un** **une** **des**	**du, de l'** **de la, de l'** **des**

[1]CHEVALIER, Jean-Claude et al., ***Grammaire Larousse du***…op. cit., P. 213.

[2]Ibid., 1995, P. 213.

2.3.1.2 Les démonstratifs :

Dans le présent point, nous essayerons de donner une définition de "l'adjectif démonstratif" selon GREVISSE (M.) :

> *« Les adjectifs démonstratifs sont ceux qui marquent, en général, que l'on montre (réellement ou par figure) les êtres ou les objets désignés par les noms auxquels ils sont joints »*[1].

Les déterminants démonstratifs *ce, cet, cette, ces* ne peuvent être ni précédés ni suivis d'un article ou d'un déterminant possessif. Nous citons les deux exemples suivants :

1) *Ce le* garçon.

2) ****Ce mon*** garçon.

Ne sont pas français.

Ils peuvent être suivis d'un déterminant numéral ou de certains indéfinis. Nous citons les exemples suivants :

3) Ces ***deux*** enfants.

4) Ces ***quelques*** mots.

5) Cet ***autre*** coté.

Les déterminants démonstratifs servent à désigner, à indiquer un être ou une chose : on les appelle aussi des ***déictiques***. Ils peuvent accompagner un nom désignant un être ou une chose qui sont présents dans la situation de communication. Nous citons les deux exemples suivants :

6) Regardez ***ce*** chien : il va sauter la barrière.

7) Je vous prête ***cette*** photo, mais rendez-la moi.

---

[1]GREVISSE, Maurice, ***Le petit Grevisse. Grammaire***…op. cit., P. 107.

Les déterminants démonstratifs peuvent indiquer aussi ce dont on vient de parler ou dont on va parler. Nous citons les deux exemples suivants :

8) J'ai acheté un appartement. ***Cet*** appartement est petit.

9) Retenez bien ***cette*** adresse : *17, rue du Montparnasse*.

L'adjectif démonstratif se présente sous les formes suivantes[1] :

	Masculin	**Féminin**
Singulier	**Ce, cet**	**cette**
Pluriel	**ces**	

2.3.1.3 Les possessifs :

GREVISSE (M.) s'efforce de définir l'adjectif possessif comme suit :

> *« Les adjectifs possessifs sont ceux qui déterminent le nom en indiquant, en général, une idée d'appartenance »*[2].

Si on dit, par exemple :

1) Le fils de Pierre est arrivé.

On ne dit jamais en revanche. Nous citons l'exemple suivant :

2)* Le fils de lui est arrivé.

Un pronom personnel ne s'emploie pas comme complément d'un nom déterminé par l'article : on doit transformer la phrase de la façon suivante :

3) ***Son*** fils est arrivé.

---

[1]GREVISSE, Maurice, ***Le petit Grevisse. Grammaire***…op. cit., P. 107.

[2]Ibid., 2005, P. 104.

Le déterminant *son* (*mon*, *ton*) joue le même rôle syntaxique que l'article défini ; on l'appelle " *possessif*" parce que, dans certains de ses emplois, il exprime un rapport de possession (*sa*, *ma*, *ta*). Nous citons l'exemple suivant :

4) ***Ta*** voiture.

C'est ordinairement celle qui lui (*t'*) appartient.

Mais le déterminant possessif peut exprimer des rapports de sens très variés, comme tous les compléments de nom. Il indique essentiellement une relation avec la première, la deuxième ou la troisième personne.

Le déterminant possessif équivaut à l'ensemble formé par l'**article défini** et un **pronom personnel complément d'un nom**. Nous citons les deux exemples suivants :

5) Le chapeau ***de moi*** → ***Mon*** chapeau.

6) Le chapeau ***de toi*** → ***Ton*** chapeau.

Les adjectifs possessifs sont[1] :

	Un seul possesseur			**Plusieurs possesseurs**	
	Un seul objet		Pl. objets	Un seul objet	Pl. objets
	Masc.	Fém.	2 genres	2 genres	2 genres
1re personne	**mon**	**ma**	**mes**	**notre**	**nos**
2e personne	**ton**	**ta**	**tes**	**votre**	**vos**
3e personne	**son**	**sa**	**ses**	**leur**	**leurs**

2.3.1.4 L'interrogatif, l'exclamatif et le relatif :

GREVISSE (M.) nous présenterait les définitions suivantes :

a) Les adjectifs **interrogatifs** : *quel, quelle, quels, quelles, "indiquent que l'être désigné par*

[1]GREVISSE, Maurice, ***Le petit Grevisse. Grammaire***…op. cit., P. 104.

le nom fait l'objet d'une question relative à la qualité, à l'identité, au rang"[1]. Nous citons les exemples suivants :

- Dans **l'interrogation directe** :

1) ***Quelle*** personne demandez-vous ?

2) ***Quel*** métier exerce-t-il ?

- Ou dans **l'interrogation indirecte** :

3) J'ignore à ***quelle*** date il reviendra ?

L'interrogatif *quel*, peut s'employer aussi comme **attribut** : en ce cas il ne joue un rôle de déterminant que par rapport à un nom qui n'est exprimé. Nous citons l'exemple suivant :

4) ***Quelles*** sont ses intentions ? (= quelles intentions sont ses intentions ?).

b) Ces mêmes adjectifs *quel, quelle, quels, quelles, "sont* ***exclamatifs****, quand ils servent à exprimer l'admiration, l'étonnement, l'indignation"*[2]. Comme le déterminant interrogatif, il ne s'emploie pas avec un autre déterminant (article, démonstratif, possessif). Nous citons l'exemple suivant :

1) ***Quel*** courage il a montré dans l'adversité!

Il peut s'employer aussi comme **attribut**. Nous citons l'exemple suivant :

2) ***Quelle*** ne fut pas ma surprise de le voir arriver ! (= quelle surprise ne fut pas ma surprise).

c) Les adjectifs **relatifs** *"sont ceux qui se placent devant un nom pour indiquer que l'on met en relation avec ce même nom déjà exprimé (ou suggéré) précédemment la proposition qu'ils introduisent"*[3].

---

[1]GREVISSE, Maurice, ***Le petit Grevisse. Grammaire***…op. cit., P. 108.

[2]Ibid., 2005, P. 108.

[3]Ibid., 2005, P. 108.

Nous les présenterions comme suit :

-Pour le **singulier** :

Masc. : **lequel**, **duquel**, **auquel**.

Fém. : **laquelle**, **de laquelle**, **à laquelle**.

-Pour le **pluriel** :

Masc. : **lesquels**, **desquels**, **auxquels**.

Fém. : **lesquelles**, **desquelles**, **auxquelles.**

Les adjectifs relatifs sont d'un emploi vieilli et ne sont guère d'usage que dans la langue juridique ou administrative. Nous citons l'exemple suivant :

1) Il versera deux cents euros, ***laquelle*** somme lui sera remboursée dans un an.

2.3.1.5 Les numéraux :

GREVISSE (M.), il estime que :

Les adjectifs **numéraux** sont cardinaux ou ordinaux :

a) Les adjectifs numéraux **cardinaux** (ou noms de nombre) *"sont ceux qui indiquent le nombre précis des êtres ou des objets désignés par le nom"*[1]. Nous citons les deux exemples suivants :

1) ***Deux*** livres.

2) ***Vingt*** hommes.

b) Les adjectifs numéraux **ordinaux** *"sont ceux qui indiquent l'ordre, le rang des êtres ou des objets dont on parle"*[2]. Nous citons les deux exemples suivants :

[1]GREVISSE, Maurice, ***Le petit Grevisse. Grammaire***…op. cit., P. 101.

[2]Ibid., 2005, P. 101.

3) Le ***huitième*** jour.

4) Le ***vingt et unième*** siècle.

Les nombres *un, deux, trois*, etc., constituent la classe des déterminants numéraux. On les emplois sans article devant les noms désignant des êtres ou des choses qu'on peut compter (noms comptables) pour préciser le nombre d'unités, la quantité de choses ou de personnes. Ce sont "*des **quantitatifs***"[1]. Nous citons les deux exemples suivants :

5) Il y a ***deux*** couverts sur la table.

6) Le voyage a duré ***quatorze*** jours.

Ces déterminants peuvent être aussi précédés de l'article défini (avec un complément du nom, une relative, etc.), d'un démonstratif ou d'un possessif. Nous citons les deux exemples suivants :

7) ***Les deux*** chats de ma tante sont noirs.

8) J'ai déjà lu ***ces trois*** livres.

Ils ne sont précédés ni d'un article indéfini ni d'un article partitif.

2.3.1.6 Les indéfinis :

GREVISSE (M.) définit les adjectifs indéfinis comme suit :

> *« Les adjectifs **indéfinis** sont ceux qui se joignent au nom pour marquer, en général, une idée plus ou moins vague de quantité ou de qualité, ou une idée d'identité, de ressemblance, de différence »*[2].

---

[1]DUBOIS, Jean et LAGANE, René, ***La nouvelle grammaire du***…op. cit., P. 70.

[2]GREVISSE, Maurice, ***Le petit Grevisse. Grammaire***…op. cit., P. 108.

Nous citons les exemples suivants :

1) ***Certain*** renard gascon, d'autres disent normand.

2) ***Plusieurs*** personnes l'on vu.

3) Il faut lui redire souvent les ***mêmes*** choses.

Les déterminants indéfinis quantitatifs remplacent des déterminants numéraux dont ils ont la syntaxe ; ils ne peuvent pas s'employer avec un déterminant numéral (*deux, trois, cent,* etc.). Nous citons l'exemple suivant :

4) *****Plusieurs trois*** personnes.

L'exemple **(4)**, n'est pas français.

Ni avec un article indéfini. Nous citons l'exemple suivant :

5) *****Des plusieurs*** personnes.

L'exemple **(5)** cité ci-dessus, N'est pas français, sauf *certain* dans l'exemple suivant :

6) ***Un*** certain.

La construction sans article est archaïque. Nous citons l'exemple suivant :

7) ***Certain*** regard gascon.

Les indéfinis *quelques, divers, différents* sont précédé de l'article défini pluriel *les* quand le groupe dont ils font partie est suivi d'une relative ou accompagné d'un adjectif qui le caractérise. Nous citons l'exemple suivant :

8) Les ***quelques*** personnes qui sont là sont très attentives.

Les indéfinis *même* et *autre* peuvent être précédés d'un déterminant numéral ou d'un indéfini. Nous citons l'exemple suivant :

9) Pierre habite un ***autre*** immeuble.

Ils sont postposés aux pronoms personnels. Nous citons les deux exemples suivants :

10) Eux-***mêmes*** me l'ont dit.

11) Vous ***autres***, vous vous taisez toujours.

Les déterminants *autre, divers, différents, plusieurs* peuvent être employés comme **adjectifs attributs**. Nous citons les deux exemples suivants :

12) Ils sont ***plusieurs*** à vouloir rester.

13) Pierre est ***autre*** qu'il n'était.

Dans la phrase. Nous citons l'exemple suivant :

14) ***Tout*** homme est mortel.

Nous pouvons remplacer ***tout*** par ***chaque*** ou par l'article ***l'***. Nous citons les deux exemples suivants :

15) ***Chaque*** homme est mortel.

16) ***L'***homme est mortel.

Au contraire, dans la phrase. Nous citons l'exemple suivant :

17) ***Tous*** les invités sont arrivés.

Nous ne pouvons pas supprimer l'article *les* : dans ce cas, ***tous*** ne se substitue pas à l'article. L'indéfini ***tous*** se place obligatoirement **avant** le groupe formé par le déterminant et le nom, ce qui le distingue de n'importe quel **adjectif qualificatif**, qui ne pourrait se placer qu'après le déterminant. Il en est de même pour ***tout*** dans l'exemple suivant :

18) Il a plu ***toute*** la nuit.

Cette particularité syntaxique permet de ranger *tous* et *tout* dans les déterminants indéfinis.

Nul, tel, et *certains* employés comme déterminants ont un sens bien distinct de *nul, tel* et *certains* comme **adjectifs attributs** ou comme **adjectifs épithètes** placés après le nom. Nous pouvons s'en rendre compte par des exemples tels que ceux-ci :

19) ***Nul*** travail ne le rebute.

20) Ce travail est ***nul***.

21) C'est un travail ***nul***.

22) J'arriverai ***tel*** jour.

23) Il est ***tel*** que je l'imaginais.

24) ***Certains*** résultats sont faux.

25) Ces résultats sont ***certains*** ; il a obtenu des résultats ***certains***.

Certaines locutions indéfinies exprimant la quantité, comme *la plupart, une foule, une multitude,* peuvent être suivies de la préposition *de* et d'un groupe du nom au pluriel (classe des noms comptables) ; les locutions *une quantité de, une masse de* peuvent être suivies d'un nom au pluriel (classe des noms comptables) ou au singulier (classe des noms non-comptables) ; ces locutions jouent alors le rôle de quantitatifs indéfinis (pour les adverbes de quantité). Nous citons les deux exemples suivants :

26) J'ai ***une foule*** d'amis.

27) ***La plupart*** des gens le savent.

Plusieurs de ces locutions peuvent s'employer sans groupe du nom complément. Le nom à suppléer est alors un mot désignant les humains, comme *hommes, gens, personnes*. Nous citons l'exemple suivant :

28) ***La plupart*** sont venus de très loin pour l'écouter.

2.3.2 Comment distinguer les classes par leur fonctionnement syntaxique :

Selon DUBOIS Jean, cette distinction *"peut regrouper ces déterminants en deux ensembles selon qu'ils peuvent ou non se combiner entre eux devant un même nom"*[1]**:**

a) On ne peut pas associer un article et le démonstratif (**le ce* livre est impossible), ni un article et un possessif (**le mon* livre est impossible), ni le démonstratif et un possessif (**ce mon* livre est impossible), etc. Les articles, les démonstratifs et les possessifs peuvent se

[1]DUBOIS, Jean et LAGANE, René, ***La nouvelle grammaire du***…op. cit., P. 58.

substituer les uns aux autres devant le nom, mais ils ne peuvent pas se combiner entre eux.

b) Au contraire, les numéraux (*deux, cent*) et les indéfinis (*autre, tous, etc*.) peuvent être associés pour la plupart aux articles, aux démonstratifs ou aux possessifs : *tous les* livres, *ces quelques* livres, *mes deux autres* livres. Ces déterminants et l'interrogatif (*quel ?*) peuvent aussi être associés entre eux, du moins dans certains cas : *plusieurs autres* livres, *quel autre* livre ?

Nous pourrions déduire, que le fonctionnement syntaxique de ces deux groupes de déterminants est donc différent.

2.4 La place du déterminant :

Dans le présent point, nous essayerons de préciser la place du déterminant, en nous référant à *la grammaire française* comme suit[1] :

Premier terme du groupe nominal, toujours placé avant le nom, le déterminant ne peut en être séparé que par un adjectif. Nous citons l'exemple suivant :

1) ***Quelles*** belles gravures.

Certains mots, peuvent être tantôt déterminant, tantôt adjectif, tantôt pronom selon la fonction qu'ils remplissent dans le **GN** ou dans la phrase. Nous citons les exemples suivants :

2) ***Deux*** catalogues présentent l'exposition. ⟶ **Déterminant**.

3) Ces ***deux*** catalogues présentent l'exposition. ⟶ **Adjectif**.

4) Des catalogues, il y en a ***deux***. ⟶ **Pronom**.

2.5 Effacement du déterminant :

Selon DUBOIS Jean, le déterminant n'est pas exprimé, il le présentera comme suit :

a) Avec les **noms propres** de personne, les noms de ville ou de cours d'eau, etc. Nous citons

[1]BRECKS, M., ***Grammaire***...op. cit., P. 164.

l'exemple suivant :

1) ***Pierre*** se promène à ***Paris***.

On explique cette absence de déterminant par le fait que les noms propres *"sont définis par eux-mêmes et qu'il n'y a pas lieu de les déterminer plus précisément"*[1]. On remarque en effet que les noms propres ordinairement accompagnés d'un déterminant sont précédés de l'article défini. Nous citons l'exemple suivant :

2) ***La Touraine*** est une des plus belles régions du centre de ***la France***.

b) Avec des **locutions verbales** ou **nominales**, c'est-à-dire *"avec certains groupes du nom ou du verbe dont les constituants sont étroitement dépendants les uns des autres pour le sens et pour la forme"*[2]. Nous citons les exemples suivants :

3) Faire grâce.

4) Prendre soin.

5) Aller nu-pieds.

c) Avec des **appositions** de groupes du nom. Nous citons l'exemple suivant :

6) Paris, ***capitale*** de la France.

d) Avec les noms attributs *"qui jouent un rôle d'adjectifs"*[3]. Nous citons les exemples suivant :

7) Pierre est ***ingénieur*** (= Pierre est un ingénieur).

e) Avec des **groupes du nom compléments** "*précédés d'une préposition*"[4] ; le déterminant,

---

[1]DUBOIS, Jean et LAGANE, René, ***La nouvelle grammaire du***…op. cit., P. 58.

[2]Ibid., 1973, P. 59.

[3]Ibid., 1973, P. 59.

[4]Ibid., 1973, P. 59.

s'il avait été exprimé, aurait été indéfini (*un*). Nous citons les exemples suivants :

8) Une table de ***marbre*** vert.

9) Voyager par ***avion***.

10) Un collier en ***argent***.

11) Marcher avec ***peine***.

TOMASSONE Roberte nous a présenté, un texte dans lequel les déterminants ont été supprimés :

« ... pas ont suffi, et l'on est déjà transporté dans ... autre monde. On se sent tout à coup saisi par…froid et ... froid humide : ... air stagnant, où ... rayons bien-aimés de ... soleil ne pénètrent jamais, a je ne sais quoi d'aigre, comme s'il ne devait pas être aspiré par ... poumons humains ; ... voix de ... eau se répercute en longs échos dans ... cavités sonores, et l'on croirait entendre ... roches elles-mêmes pousser ... clameurs, les unes retentissant au loin, les autres sourdes et glissant comme ... soupirs dans ... galeries. ... objets prennent ... proport-ions fantastiques : ... moindre trou que l'on voit s'ouvrir dans ... pierre semble ... abîme, ... pendentif qui s'abaisse de ... voûte a ... apparence de ... montagne renversée, ... concrétions calcaires entre-vues çà et là pr-ennent ... aspects de monstres énormes ; ... chauve-souris qui s'envole nous donne ... frisson d'horreur. Ce n'est point là ... palais fantastique et splendide que nous décrit ... pète arabe de ... "Milles et Une Nuits" :

c'est au contraire … autre sombre et sinistre, … lieu terrible »[1].

(D'après Elisée RECLUS, *histoire d'un ruisseau,* Actes Sud)

Nous pourrions clairement remarquer que ce texte non seulement est agrammatical, mais à le lire ainsi, il est difficile d'en percevoir la signification précise ; plusieurs interprétations pourraient en être possibles selon le choix du déterminant ; dans la première phrase, par exemple, *… pas ont suffi, et l'on est déjà transporté dans…autre monde*, on pourrait combler ainsi les lacunes : ***trois*** *pas ont suffi, et l'on est déjà transporté dans* ***l'****autre monde.* Voici le texte initial : ***Quelques*** *pas ont suffi, et l'on est déjà transporté dans* **un** *autre monde...*

Sans doute existe-il des groupes nominaux qui ne comportent pas de déterminant : dans le texte ci-dessus : ***en longs échos****, un frisson* ***d'horreur****, l'aspect de* **monstres énormes** ; certains noms propres de même peuvent constituer à eux seuls un groupe nominal ; définie par rapport à une norme, l'absence de déterminant est en elle-même significative.

Les déterminants constituent une classe fermée dont on peut faire l'inventaire en procédant à des substitutions. Nous citons les exemples suivants :

12) ***La*** voix.

13) ***Une*** voix.

14) ***Quelle*** voix.

Et si le nom est pluriel. Nous citons les exemples suivants :

15) ***Trois*** voix.

16) ***Des*** voix.

17) ***Quelques*** voix.

Précisons bien que ces substitutions sont pratiquées dans le but de faire apparaître **des propriétés syntaxiques** ; elles s'appliquent hors contextes et en quelque sorte par addition :

[1]TOMASSONE, Roberte, ***Pour enseigner***…op. cit., P. 215.

tous les noms n'acceptent pas n'importe quel déterminant.

Quoiqu'il en soit, il apparaît qu'il s'agit là d'une classe de mots qui ne saurait se confondre avec celle des "*adjectifs*"[1] : c'est la raison pour laquelle il ya lieu de désigner les unités qui la constituent par un terme commun, celui de déterminant est le plus adapté, et de préférer aux désignations traditionnelles d'"adjectif possessif" et d'"adjectif démonstratif "ceux de "déterminant possessif" et "déterminant démonstratif".

Conclusion :

Au terme de ce chapitre, nous pourrions distinguer deux espèces d'adjectifs : l'adjectif **qualificatif** et l'adjectif **non qualificatif**, ce dernier appelé traditionnellement *"adjectif déterminatif"*[2]. Ces deux types d'adjectifs sont fort constatés, au point où il serait possible d'établir une distinction globale et convaincante, entre eux. Un point est à signaler : l'adjectif non qualificatif se particularise par un nombre de critères syntaxiques et sémantiques qui le font s'opposer au qualificatif.

[1]TOMASSONE, Roberte, ***Pour enseigner***…op. cit., P. 216.

[2]GREVISSE, Maurice, ***Le Bon Usage. Grammaire***…op. cit., P. 366.

CHAPITRE III : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

Introduction :

Dans le présent chapitre de notre mémoire, nous essayerons de voir comment fonctionne ce système lié aux difficultés de l'utilisation de l'adjectif qualificatif (épithète/attribut) chez les étudiants de la 3ème année L.M.D Français (option : sciences du langage). Nous passerons à travers cette ébauche par le biais d'une étude analytique des fautes commises « plan syntaxique », sur un corpus composé d'un échantillon d'activité destinée aux étudiants concernés. L'objet que nous envisagerons d'atteindre ici est la vérification de l'ordre de l'épithète (liée/détachée) au niveau du placement par rapport au nom qualifié et de l'ordre de l'attribut au niveau du placement par rapport au nom qualifié par une copule, être, ou un verbe exprimant l'état, qu'il s'agisse d'un sujet ou d'un complément d'objet direct chez les étudiants concernés.

Nous essayerons également de proposer un questionnaire, à destination d'un autre échantillon d'enseignants de syntaxe. L'objectif que nous envisagerons d'atteindre, et que l'enseignement de la syntaxe et de la grammaire à l'université est la maîtrise des règles générales de la construction des phrases et des textes, ainsi que des règles et des normes du français écrit.

3.1 Première partie du corpus : l'activité :

3.1.1 Le public visé :

Nous avons opté, pour un échantillon d'étudiants de la 3ème année L.M.D Français (option : sciences du langage) de l'université EL-HADJ LAKDHAR de Batna, apprenants du Français Langue Étrangère. Ce choix est motivé par le fait que nous l'estimons n'est pas aléatoire. Nous travaillerons sur un corpus composé d'une activité proposée.

Nous citons ici que les étudiants en question suivent une formation de FLE de trois ans.

3.1.2 Présentation de l'échantillon : L'activité :

Nous proposons, dans cette analyse, une présentation des résultats obtenus d'une activité à destination des apprenants de la 3ème année L.M.D Français (option : sciences du langage).

3.1.3 Analyse statistique de l'activité :

L'activité consiste à vérifier chez le public visé, avec une certaine pertinence et analyse des résultats à travers les différentes statistiques, le placement approprier ou inapproprié de l'adjectif qualificatif (épithète/attribut).

Nous avons produit différentes constructions phrastiques au nombre de onze **(11)**, après avoir choisi tacitement, pour chacune d'elle la contrainte distributionnelle : qui gouverne une position **AVANT** le **N**, une position **APRÈS** le **N**, ou les deux cas acceptant les deux positions **AVANT** et **APRÈS** de l'adjectif épithète (liée/détachée) selon le contexte et la position de l'adjectif attribut (du sujet/de l'objet) se place après l'élément avec lequel il forme le groupe verbal.

L'étudiant a été invité à choisir la place convenable de l'adjectif qualificatif (épithète/attribut).

Nous avons mis à sa disposition les phrases suivantes :

1. Ils étaient **heureux.**

2. Il semble très **malade.**

3. Ils sont **seuls**.

4. Je la crois **sincère**.

5. Je la trouve **intelligente**.

6. Il a un crayon **noir**.

7. Elle semblait **inhabitée**.

8. C'est un facteur **déterminant**.

9. Lilia est une fille très **belle**.

10. Elle a fourni des efforts **grands**.

11. Ravi, l'enfant mangeait sa pomme dans la cour.

Activité :

Cette activité entre dans le cadre d'un travail de recherche sur la place convenable de l'adjectif qualificatif (épithète/attribut) dans la phrase.

Vous êtes invité(e) à choisir la bonne réponse, en mettant une croix (x) dans la case qui convient.

Constructions phrastiques	**Position de l'adjectif qualificatif**					
	Position de l'attribut		**Position de l'épithète**			
	Attribut du sujet	**Attribut de l'objet**	**Liée**			**Détachée**
			Avant le N	**Après le N**	**Cas acceptant les deux positions**	
1-Ils étaient (heureux).						
2-Il semble très (malade).						
3-Ils sont (seuls).						
4-Je la crois (sincère).						
5-Je la trouve (intelligente).						
6-Il a un crayon (noir).						
7-Elle semblait (inhabitée).						
8-C'est un facteur (déterminant).						
9-Lilia est une fille très (belle).						
10-Elle a fourni des efforts (grands).						
11-(Ravi), l'enfant mangeait sa pomme dans la cour.						

3.1.4 Pourquoi telles constructions phrastiques ?

Nous voyons que ce type de recherche s'impose comme tel, du fait que notre étude porte sur le « plan syntaxique » et comme nous travaillerons sur l'écrit. Le but était de vérifier l'utilisation de cette partie du discours : l'adjectif qualificatif à fonction (épithète/attribut). Dans chaque construction phrastique, nous avons fait appel à un type particulier de contrainte : syntaxique, sémantique ou autres, qui interviennent pour un meilleur placement de l'adjectif qualificatif.

L'échantillon d'étudiants, au nombre de cinquante **(50)**, participant à cette activité, était limité par la contrainte du temps consacré pour la remise des réponses, dans une durée d'un quart d'heure (15 mn).

Nous avons estimé nécessaire cette contrainte de temps pour but d'avoir des résultats plus fiables voire représentatifs.

3.1.5 Méthodologie d'analyse :

Pour aboutir a des lectures analytiques du placement de l'adjectif qualificatif (épithète/attribut) par rapport au nom. Nous avons choisi spécifiquement ce corpus composé d'activité pour recenser un nombre important de constructions phrastiques comprenant un adjectif qualificatif à fonction (**épithète**/**attribut**).

Au premier abord, nous présenterons, dans ce qui suit, les différentes statistiques sur le corpus proprement dit, puis nous essayerons d'émettre une présentation des résultats recensés. Enfin une lecture analytique des résultats basée sur le critère de la distribution (**AVANT**/**APRÈS**) de l'adjectif qualificatif (épithète/attribut).

3.1.6 Dépouillement, analyse et interprétation des résultats :

Construction phrastique 1 :

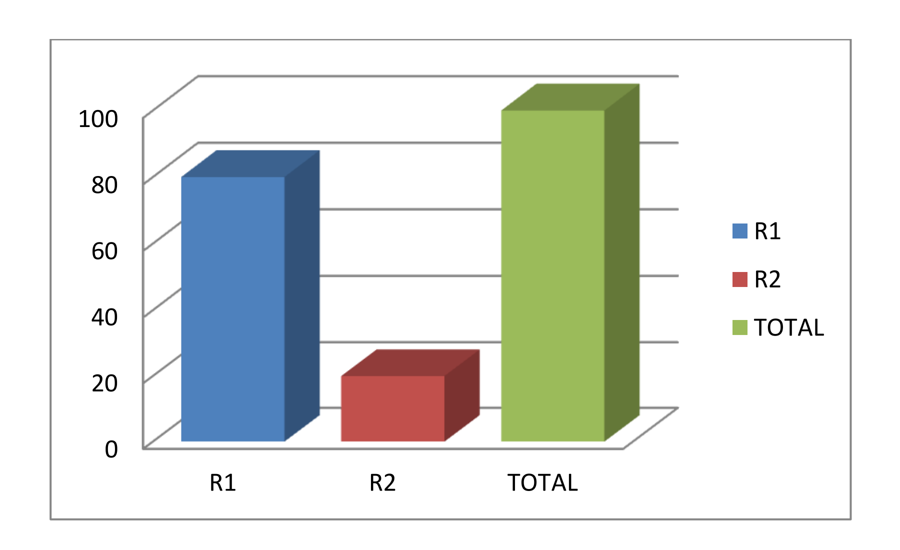
1. Ils étaient ***heureux*.**

Nous avons obtenus les résultats suivants :

Nombres/placement	Attribut (R1)	Épithète (R2)	Total
Nombre (éléments)	40	10	50
Pourcentage(%)	80	20	100

Tableau-1-

Nous pouvons rendre plus visibles les résultats obtenus ci-dessus en traçant l'histogramme suivant :



Histogramme -01-

1. Présentation des résultats obtenus :

Parmi les **50** réponses attestées, les quatre quart de nos éléments d'échantillonnage ont opté pour le choix convenable (désormais **R1**), au taux de **80%**. Le reste d'étudiants précisément un pourcentage de **20%**, ont choisi la réponse erronée (désormais **R2**).

2. Lecture analytique des résultats :

Notre choix dans la présente construction phrastique est de mettre le doigt sur l'adjectif qualificatif en fonction **d'attribut** fait partie du groupe verbal, dont il est un élément **indispensable**. La construction de la phrase :

La construction de la phrase : **1.** Ils étaient ***heureux.***

Sujet **être** **attribut du sujet**

GV

L'adjectif ***heureux*** ne peut en aucun cas être supprimé.

Ils étaient**}** ne constitue pas une phrase complète.

L'idée la plus répondue est que, l'adjectif qualificatif est le plus souvent attribut du sujet.

Un taux de **20%** de réponses erronées pourrait nous mener à dire, sans aucun jugement préalable, qu'un désarroi au niveau du placement de l'attribut du sujet à constater chez les étudiants de la 3ème année L.M.D Français (option : sciences du langage).

L'erreur est due de la non maîtrise de la règle régie par les normes du français écrit, il s'agit donc d'un problème linguistique. On peut poser qu'il existe une, et une seule bonne façon de parler et d'écrire une langue, les autres usages sont à éviter, à proscrire dans les emplois soutenus de la langue les autres usages sont dévalués. Tout écart à cette norme construit une faute.

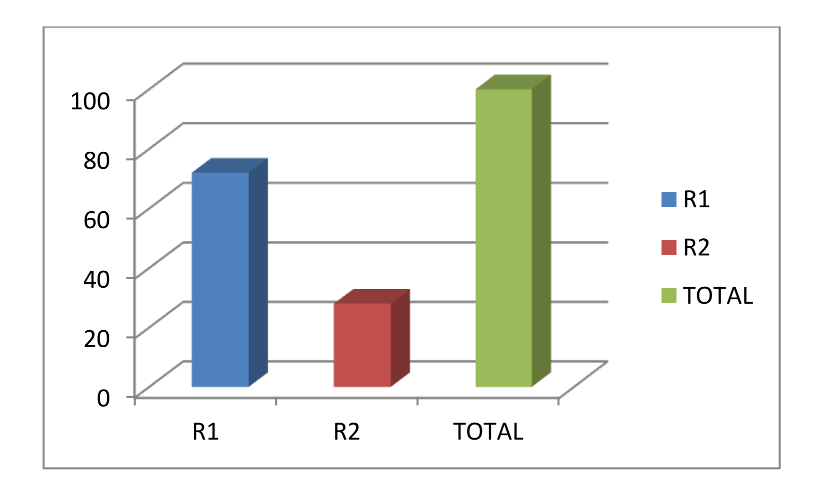
Construction phrastique 2 :

2. Il semble très ***malade***.

Les résultats obtenus sont les suivants :

Nombres/placement	**(R1)**	**(R2)**	**Total**
Nombre (éléments)	36	14	50
Pourcentage(%)	72	28	100

Tableau-2



Histogramme -02-

1. Présentation des résultats obtenus :

Nous avons recensé les présents résultats :

Un taux de **72%**, indiquant la réponse **R1**, jugée, seule, acceptable. Mais parmi les **36** éléments on a obtenu **6** éléments qui ont indiqué, que cette construction phrastique est agrammaticale :

2. *Il semble *très* ***malade***.

Ils ont opté pour le choix convenable :

- Il semble ***<u>trop</u>*** ***malade***.

Le taux restant, dépassant l'échelle du quart, **28%** indiquant le choix erroné **R2**.

2. Lecture analytique des résultats :

L'exemple que nous venons de citer ci-dessus «*Il semble ***très*** ***malade*** », cette construction phrastique est agrammaticale. Six étudiants ont opté pour la réponse « Il semble ***trop*** ***malade*** **»**. Comme nous l'avons vu, le superlatif absolu se forme en faisant précéder l'adjectif de l'adverbe ***trop*** ou l'un des adverbes de quantité qui peuvent se substituer à lui pour marquer le haut degré d'une qualité.

Nous citons encore l'exemple suivant :

- Elle semble ***très malade*.**

L'erreur est due de l'ignorance du genre des adverbes et les degrés de qualification de l'adjectif qualificatif.

Un taux de **28%** ignore la règle de la langue française, c'est un problème de normes (linguistique). Tandis que les autres éléments, au nombre de **36**, on a **30** éléments ne font pas la distinction entre le féminin (**très**) et le masculin (**trop**). Les six apprenants restants ont choisi la bonne réponse : « Il semble ***trop malade*** ».

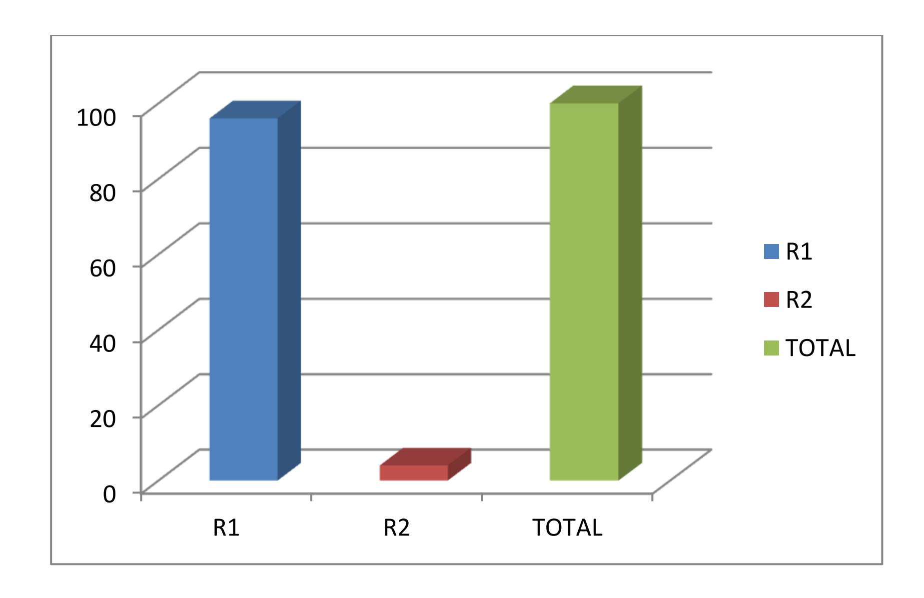
Construction phrastique 3 :

3. Ils sont ***seuls.***

Nous avons obtenus les résultats suivants :

Nombres/placement	(R1)	(R2)	Total
Nombre (éléments)	48	2	50
Pourcentage(%)	96	4	100

Tableau-3-



Histogramme -03-

1. Présentation des résultats obtenus :

La majorité écrasante d'étudiants ou **96%** ont choisi correctement la première réponse (**R1**). Seulement un taux de **4%** représente la réponse (**R2**) qu'on juge erronée.

2. Lecture analytique des résultats :

Parmi les contraintes distributionnelles gouvernant un placement fixe d'un attribut du sujet par rapport au nom qualifié par une copule, être ou un verbe exprimant, l'état, qu'il s'agisse d'un sujet ou d'un complément d'objet, chez les étudiants concernés.

Nous avons voulu, en proposant la construction phrastique **(3)**, éclaircir ce point. La lecture analytique des résultats obtenus renforcerait l'idée d'un certain désarroi des étudiants lors de leur utilisation d'un adjectif attribut du sujet dans un énoncé.

L'adjectif attribut s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie :

Nous citons encore les exemples suivants :

-Ils sont ***seuls***.
masc.pl. **masc. pl.**

- Il est ***seul.***
masc. sing. **masc. Sing.**

- Elle est ***seule***.
fém. sing. **fém. sing.**

- Elles sont ***seules***.
fém. pl. **fém. pl.**

Un taux de **4%** a choisi la réponse erronée **R2** à cause de l'ignorance de la règle de la langue française, il s'agit donc d'un problème de normes (linguistique).

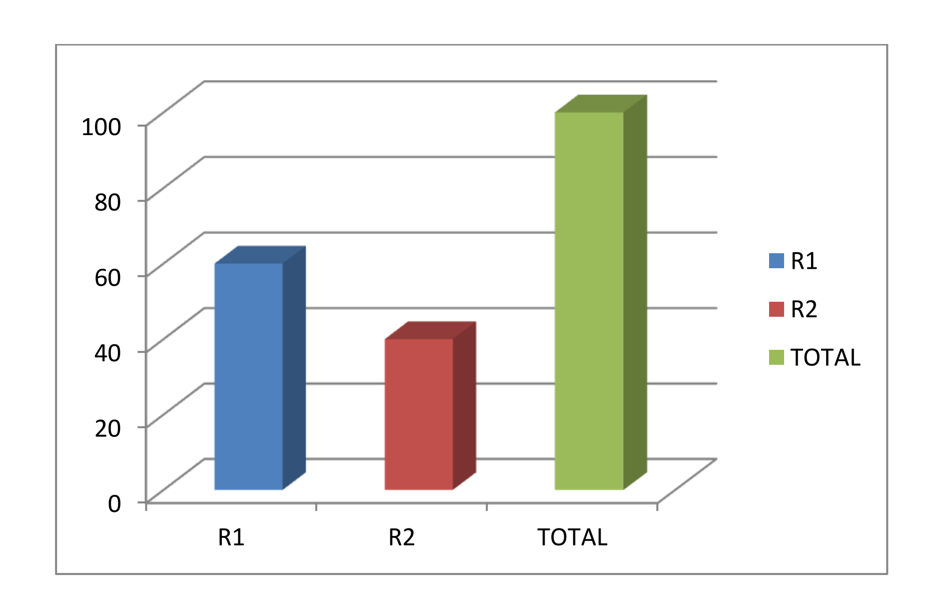
Construction phrastique 4 :

4. Je la crois ***sincère*.**

Le tableau suivant résume les résultats obtenus **:**

Nombres/placement	(R1)	(R2)	Total
Nombre (éléments)	30	20	50
Pourcentage(%)	60	40	100

Tableau-4-



Histogramme -04-

1. Présentation des résultats obtenus :

Les étudiants ont opté pour la réponse correcte **R1**, d'un pourcentage de **60%**. Au moment où **40%** ont opté pour la réponse erronée **R2**.

1. Lecture analytique des résultats :

Dans le présent cas était de reprendre un deuxième cas d'un adjectif qualificatif, en assurant la fonction **d'attribut** du complément d'objet direct, dans la construction phrastique suivante : **4.** Je la crois ***sincère***.

COD **attribut COD**

L'adjectif se rencontre en fonction **d'attribut du COD** avec des verbes comme croire, trouver, appeler, etc.

Les résultats obtenus nous montrent clairement qu'une portion d'étudiants confond le placement de ce type d'adjectif par rapport à son qualifié. On peut dire, le plus simplement attribut de l'objet, le verbe est nécessairement un verbe transitif.

Nous citons l'exemple suivant :

- Je la trouve ***odorante***.
  COD **attribut COD**

Un taux de **40%** de réponses erronées nous mènerait à dire que les étudiants n'ont pas pus faire la distinction entre la position de l'attribut et de l'épithète, nous cherchons, dans le présent cas, les raisons de l'erreur commise ou la démarche à suivre pour y remédier. Les étudiants ignorent la construction de la phrase **(4)**. Cette phrase peut être schématisée de la présente manière :

Sujet **+ COD +** verbe transitif **+** attribut **COD**

Les étudiants concernés ignorent la règle régie par les normes du français écrit, il s'agit donc d'un problème linguistique.

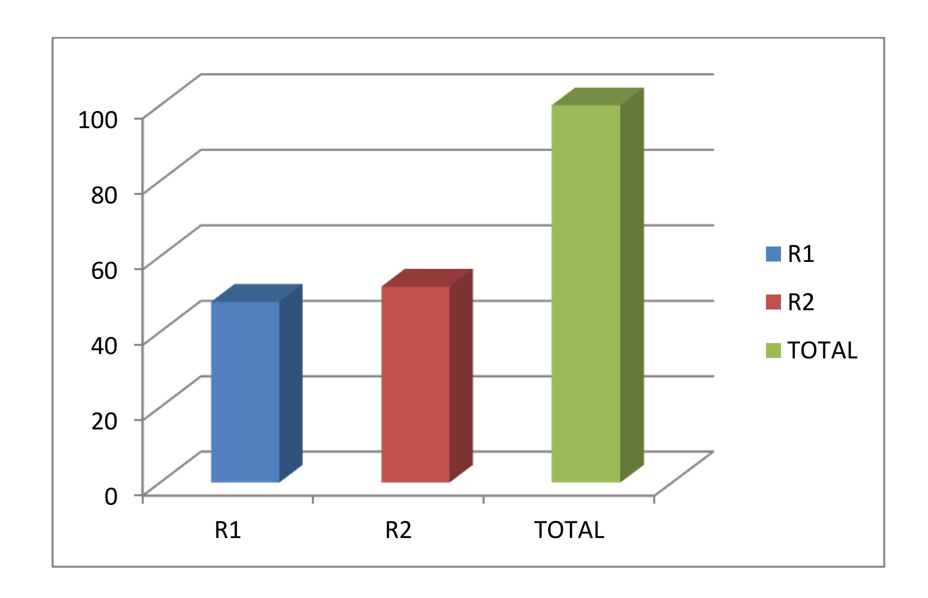
Construction phrastique 5 :

5. Je la trouve ***intelligente*.**

Nous avons obtenu les résultats suivants **:**

Nombres/placement	(R1)	(R2)	Total
Nombre (éléments)	24	26	50
Pourcentage(%)	48	52	100

Tableau-5-



Histogramme -05-

1. Présentation des résultats obtenus :

Nous observons que **24** éléments optent pour la réponse **R1**. Tandis que les autres éléments, au nombre de **26**, ont fait un choix erroné **R2**.

2. Lecture analytique des résultats :

Le taux des réponses erronées a dépassé celui de celles convenables dans la phrase **(5)**, dans laquelle nous avons présenté aux étudiants la construction phrastique habituelle de l'adjectif qualificatif : **attribut de l'objet**.

Un taux de **50%** de réponses erronées est du à l'ignorance de la règle de la langue française, il s'agit donc d'un problème de normes (linguistique).

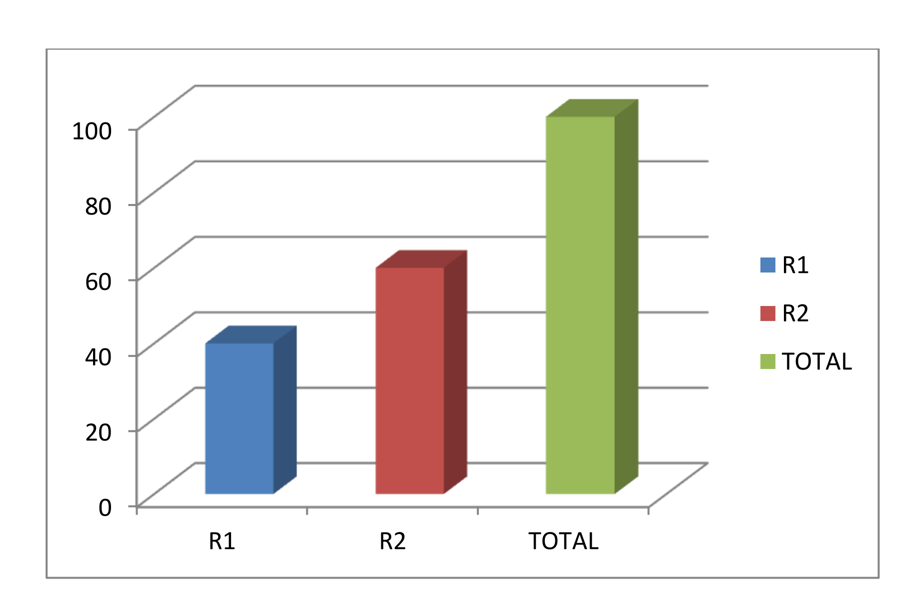
Construction phrastique 6 :

6. Il a un crayon ***noir.***

Nous avons obtenu les résultats suivants :

Nombres/placement	(R1)	(R2)	Total
Nombre (éléments)	20	30	50
Pourcentage(%)	40	60	100

Tableau-6-



Histogramme -06-

1. Présentation des résultats obtenus :

Les statistiques obtenues sont les suivantes :

Parmi les **50** étudiants, **20** étudiants ont opté pour la première réponse **R1**.

Le restant d'étudiants un pourcentage de **60%**, ont choisi la réponse **R2**.

2. Lecture analytique des résultats :

L'exemple qu'on vient de citer expose une autre contrainte sémantique : adjectif indiquant la forme du qualifié. Sa position devrait être toujours **APRÈS** le **N**.

Un taux de **40%** de réponses erronées, s'est du à l'ignorance de ce type de contrainte et les étudiants ignorent la règle de la langue française, c'est un problème de normes (linguistique).

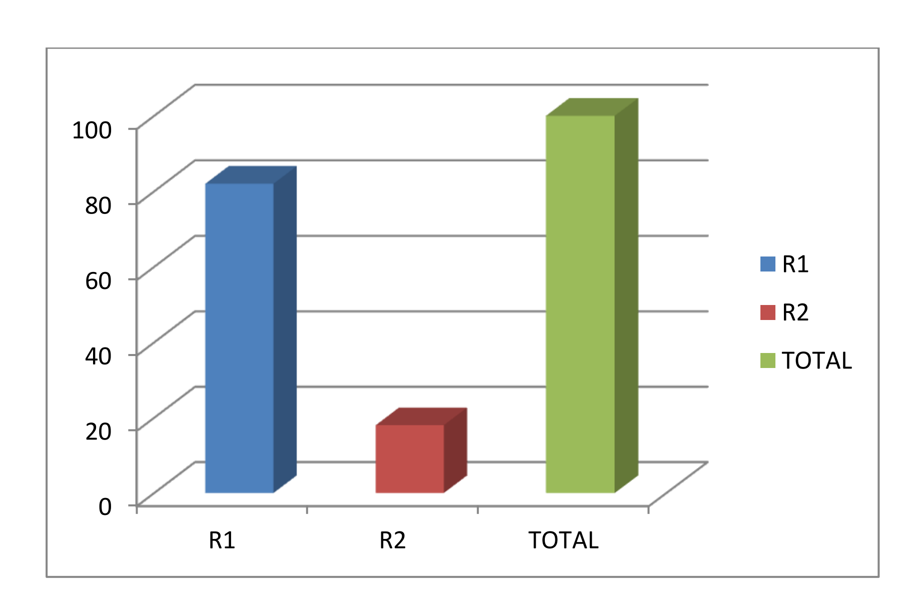
Construction phrastique 7:

7. Elle semblait ***inhabitée.***

Les résultats obtenus sont les suivants :

Nombres/placement	(R1)	(R2)	Total
Nombre (éléments)	41	9	50
Pourcentage(%)	82	18	100

Tableau-7-



Histogramme -07-

1. Présentation des résultats obtenus :

Le tableau ci-dessus **(7)** représente les résultats suivants :

82% pour la première réponse **R1**.

18% pour la deuxième réponse erronée **R2**.

2. Lecture analytique des résultats :

Les trois quart de réponses correctes pourraient nous dire, que la majorité des apprenants maîtrise bien cette partie du discours : l'adjectif qualificatif en fonction **d'attribut du sujet**.

Pourquoi telle proposition de notre part ? Nous voulons y mettre le doigt sur la position d'attribut du sujet, qu'occupe un adjectif qualificatif par rapport au nom qualifié par une

copule, être, ou un verbe exprimant l'état. Malgré les résultats plus satisfaisants (**82%** de réponses correctes), une portion en eu quelques difficultés au niveau du choix d'une réponse appropriée.

L'erreur est due de la non maîtrise de cette partie du discours : attribut du sujet à cause de l'ignorance de la construction de la phrase **(7)**. Cette phrase peut être schématisée de la présente manière :

Sujet + copule (**être**) + attribut du **sujet ou** sujet + verbe **d'état** + attribut du **sujet**

Les étudiants ignorent la règle régie par les normes du français écrit, c'est un problème linguistique.

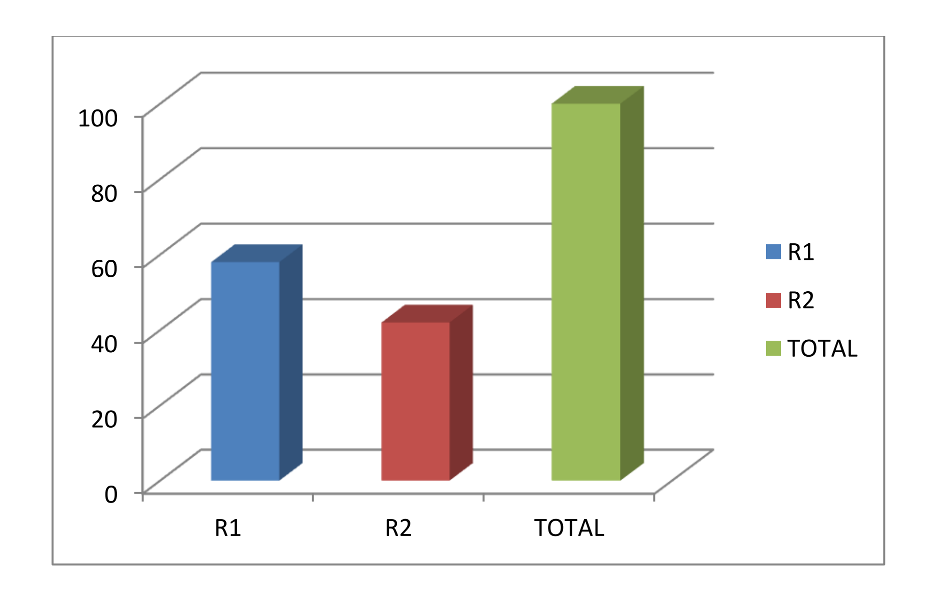
Construction phrastique 8:

8. C'est un facteur ***déterminant.***

Nous avons obtenu les résultats suivants :

Nombres/placement	(R1)	(R2)	Total
Nombre (éléments)	29	21	50
Pourcentage(%)	58	42	100

Tableau-8-



Histogramme -08-

1. Présentation des résultats obtenus :

Nous observons à travers le tableau ci-dessus **(8)**, que **42%** ont répondu correctement en faisant le second choix **R2**.

Les deux quart restant d'étudiants, précisément un pourcentage de **58%**, ont choisi la réponse erronée **R1**.

2. Lecture analytique des résultats :

L'exemple que nous venons de proposer ci-dessus (c'est un facteur ***déterminant***) met au clair le placement d'une épithète de catégorie d'un participe (ou forme adjectivale participiale). Son positionnement par rapport au **Nom** est le plus souvent **APRÈS**, et cela est valable pour le cas d'un participe présent ou passé.

Nous citons encore les deux exemples suivants :

- Il a un regard ***agacé***.
- *Il a un ***agacé*** regard.

Les deux quart de réponses erronées pourraient nous mener à dire, que l'erreur est due de l'ignorance de la position de l'épithète postposée, c'est un problème de normes (linguistique).

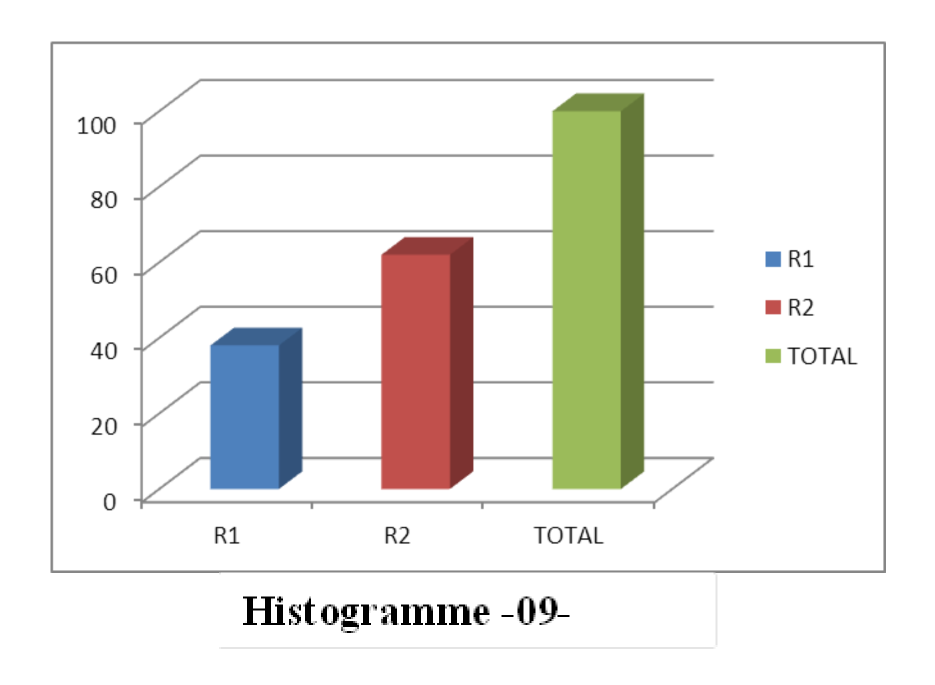
Construction phrastique 9:

9. Lilia est une fille très ***belle.***

Nous avons obtenu les résultats suivants :

Nombres/placement	(R1)	(R2)	Total
Nombre (éléments)	19	31	50
Pourcentage(%)	38	62	100

Tableau-9-



Histogramme -09-

1. Présentation des résultats obtenus :

Les étudiants ont opté pour la réponse correcte **R2**, d'un pourcentage de **62%**.

Le taux restant, **38%** indiquant le choix erroné **R1**.

2. Lecture analytique des résultats :

Nous avons voulu ici signaler deux points. Le premier est le jeu d'émotivité qui peut intervenir pour déterminer un placement de l'adjectif ***belle***. Dans *Lilia est une fille très belle*, on insiste beaucoup plus sur *la beauté de Lilia*, d'où le locuteur éprouve une certaine émotivité. Nous signalons que les deux cas son acceptables.

Dans la construction phrastique :

9. Lilia est une fille très ***belle*.**

Il y a **une influence positive** de **l'arabe** sur **le français**, il s'agit donc **d'un transfert linguistique**. Le présent exemple met en lumière l'une des contraintes distributionnelles d'une épithète (**AN/NA**).Ces étudiants ont recouru, à la langue maternelle pour faire le **transfert linguistique**.

Nous citons la phrase suivante :

- Lilia est une très ***belle*** fille.

Si on va la traduire en arabe, elle sera agrammaticale :

-*Lilia est une très ***belle*** fille.

Sa position est toujours **APRÈS** le **Nom** (épithète postposée en arabe). Mais en français, on accepte les deux positions de l'adjectif ***belle*** (**AN/NA**).

Un taux de **38%** de réponses erronées est du de l'ignorance de la règle de la langue française, c'est un problème de normes (linguistique).

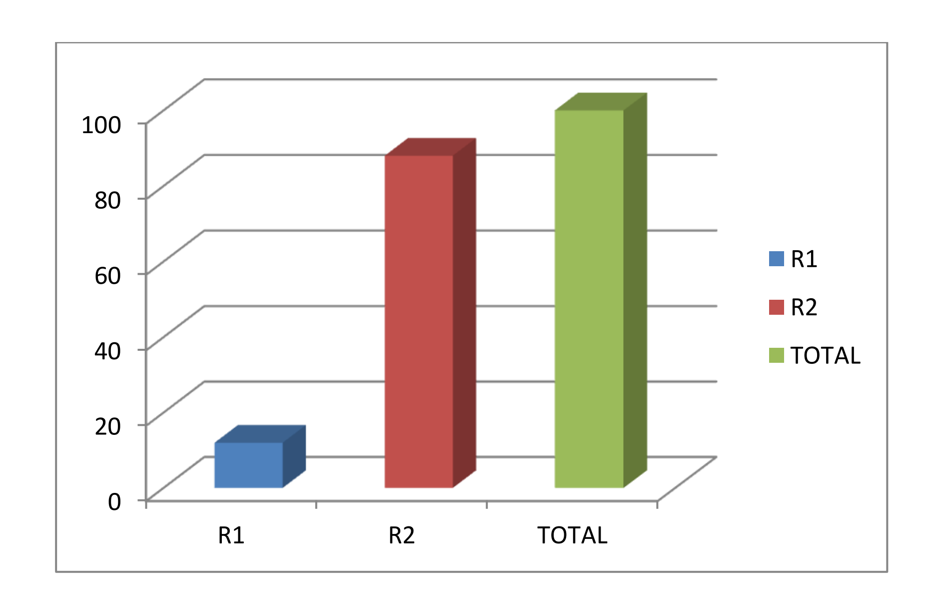
Construction phrastique 10:

10. Elle a fourni des efforts ***grands*.**

Nous avons eu comme réponses les suivantes :

Nombres/placement	(R1)	(R2)	Total
Nombre (éléments)	6	44	50
Pourcentage(%)	12	88	100

Tableau-10-



Histogramme -10-

1. Présentation des résultats obtenus :

Nous avons dénombré **45** réponses indiquant **R2**, cela représente **90%** du total.

Le restant des réponses, au taux de **10%**, indiquant la réponse **R1**.

2. Lecture analytique des résultats :

Notre intention dans le présent cas était de vérifier et de mesurer la conscience de l'étudiant quand il est face à ce type pareil d'adjectif (**de relation**).

Parmi les **45** étudiants, qui ont opté pour la réponse **R2**. On a obtenu **30** éléments, qui ont indiqué que la phrase : **10.** *Elle a fourni des efforts ***grands***.

L'erreur est due, à **l'influence négative** de la langue **arabe** sur la langue **française**, il s'agit donc d'une **interférence syntaxique**, parce qu'on a employé dans la communication écrite un **trait syntaxique de** la langue (**A**) la langue maternelle (**l'arabe**), dans la langue (**B**) la langue d'apprentissage (**la langue française**). C'est un problème de **la sociolinguistique**, qui observe et analyse les variations de la langue au sein de la communauté linguistique, on parle de variété linguistique pour les sociolinguistes et de registre de langues pour les linguistes.

Le restant de réponses, au taux de **10%**, indiquant la réponse erronée **R1** est due, à l'ignorance de la règle de la langue française, c'est un problème de normes, ils ont recouru à la langue maternelle pour faire le transfert linguistique. Dans le cas de cette construction phrastique **(10)** la place de **l'épithète** en français est toujours **avant** le **N** sachant que jamais l'épithète en **arabe** se trouve **antéposée** au nom qu'elle qualifie.

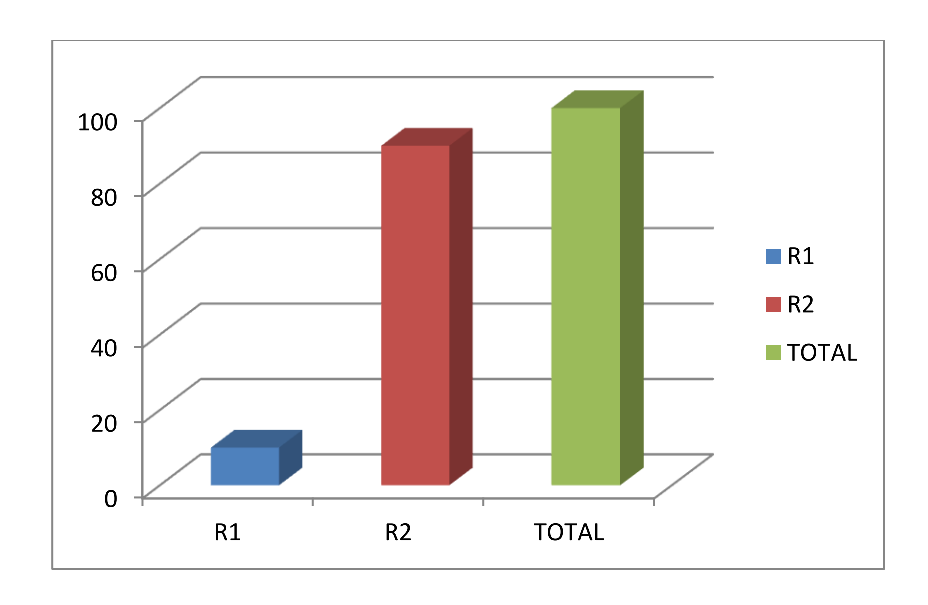
Construction phrastique 11:

11. ***Ravi***, l'enfant mangeait sa pomme dans la cour.

Nous avons obtenu les résultats suivants :

Nombres/placement	**(R1)**	**(R2)**	**Total**
Nombre (éléments)	10	45	50
Pourcentage(%)	10	90	100

Tableau-11-



Histogramme -11-

1. Présentation des résultats obtenus :

La majorité écrasante d'étudiants ou **90%** ont choisi correctement la deuxième réponse **R2**. Seulement un dixième de leur totalité représente la réponse qu'on juge inacceptable **R1**.

2. Lecture analytique des résultats :

Nous avons voulu, en proposant la construction phrastique **(11)**, éclaircir ce point. La lecture analytique des résultats obtenus renforcerait l'idée d'un certain désarroi des étudiants lors de leur utilisation d'un adjectif, qui constitue **une épithète détachée** (on dit aussi, **apposé**, ou **mis en apposition**).

L'apposition peut être placée à n'importe quel endroit de la phrase.

Nous citons la phrase suivante :

- L'enfant mangeait sa pomme dans la cour, ***Ravi***.

GN A **GN B** **GN C**

Cette construction phrastique. Si on va la traduire en **arabe**, on constatera qu'il y a **une influence positive** de l'arabe sur le français, il s'agit donc **d'un transfert linguistique**.

Un taux de **10%** de réponses erronées est du de la non maîtrise de la règle régie par les normes du français écrit, c'est un problème linguistique.

3.2 Deuxième partie du corpus : Le questionnaire :

3.2.1 Cadre général et déroulement de l'enquête :

3.2.1.1 Pré-enquête :

Notre pré-enquête a pour but de cerner le sujet de recherche et nous avons entretenu quelques discussions avec les enseignants de syntaxe, au nombre de dix (**10**), à propos de l'enseignement de cette partie du discours : l'adjectif qualificatif. La pré-enquête nous a permis de préparer un questionnaire pour mener à bien notre recherche.

3.2.1.2 Enquête proprement dite :

Cette enquête sera menée auprès des enseignants de syntaxe du département de Français de l'université EL-HADJ LAKHDAR de Batna, sous forme de questionnaire. Ce dernier contient des questions abordant l'enseignement de l'adjectif qualificatif sous plusieurs angles. Les résultats recueillis seront dépouillés et analysés.

3.2.2 Présentation de l'échantillon :

Le questionnaire élaboré est destiné spécialement aux enseignants de syntaxe du département de français. Le choix de cette catégorie d'enseignants est justifié par le fait que ces enseignants sont censés avoir rencontré sur le terrain les règles générales de la construction des phrases et des textes, ainsi que des règles et des normes orthographiques et typographiques dans la perspective de développer des compétences en lecture, en écriture et en communication orale chez les étudiants concernés.

L'enseignant a été invité à répondre au questionnaire concernant l'enseignement de cette partie du discours : l'adjectif qualificatif (épithète/attribut).

Nous avons mis à sa disposition le questionnaire suivant :

Ce questionnaire entre dans le cadre d'un travail de recherche sur l'enseignement de cette partie du discours « l'adjectif qualificatif (épithète/attribut)». Nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1) Pensez-vous que la grammaire traditionnelle a pu influencer quelques grammaires modernes ?

□ Oui

□ Non

Si oui, dites lesquelles et en quoi consiste cette influence ?

………………………………………………………………………………………………
………………………………………………………………………………………………
………………………………………………………………………………………………
………………………………………………………………………………………………
………………………………………………………………………………………………
………………………………………………………………………………………………
………………………………………………………………………………………………
………………………………………………………………………………………………

2) Les enseignants font-ils des cours de syntaxe explicite ou implicite à l'université (Département de français)?

□ Explicite

□ Implicite

Dites pourquoi ?

………………………………………………………………………………………………
………………………………………………………………………………………………
………………………………………………………………………………………………
………………………………………………………………………………………………
………………………………………………………………………………………………
………………………………………………………………………………………………

3) Pensez-vous que l'enseignement de l'adjectif qualificatif est une chose difficile ?

□ Oui

□ Non

Ses difficultés sont dues à quoi ?

....
....
....
....

4) Pensez-vous que la maîtrise de cette partie du discours est indispensable ?

□ Oui

□ Non

Si oui, dites quelle serait l'utilité ?

□ Permettre de mieux acquérir le FLE.

□ Bien écrire.

□ Distinguer les formes grammaticales des formes agrammaticales.

5) A quoi est due l'erreur de l'emploi de l'adjectif qualificatif chez les apprenants de la 3ème année L.M.D Français ?

□ Est-ce-que c'est l'emplacement ?

□ Est-ce-que les apprenants ne maîtrisent pas les parties du discours ?

□ Est-ce-que les apprenants font recours à la langue maternelle ?

3.2.3 Dépouillement, analyse et interprétation des résultats :

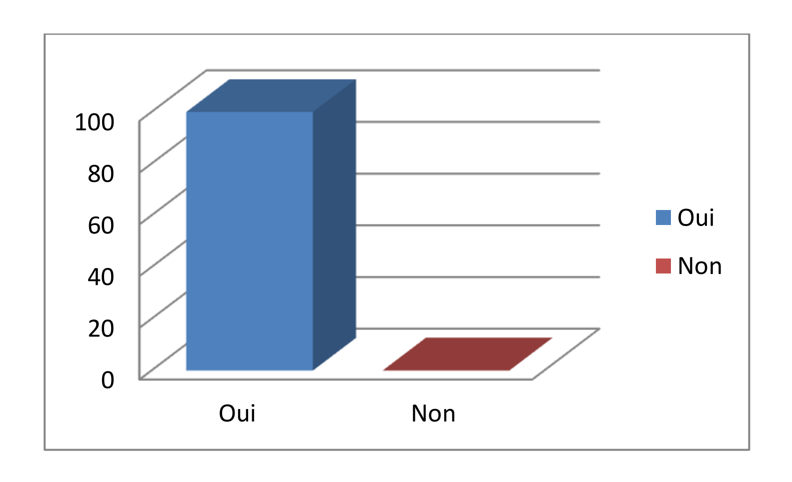
Question (01) :

Pensez-vous que la grammaire traditionnelle a pu influencer quelques grammaires modernes ?

Réponses recueillies	Pourcentage
Oui	100%
Non	00%

Tableau-1-

Représentation graphique des réponses de la Q 1 :



Pourcentage -01-

Justification :

Ceux qui ont répondu **« Oui »**:

- La GT est à l'origine des nouvelles théories.

- La grammaire générative et transformationnelle de Chomsky.

- La grammaire universelle évoquée par les Port-Royalistes a été reprise par Chomsky.

- La grammaire de Port- Royal influence la grammaire de Chomsky.

- Les contemporains pensent que les acquis de la GT sont dépassés. Ils pensent qu'ils font actualiser les contenus.

- Les grammaires qui ont suivi se sont imprégnées des lois de cette dernière, la grammaire traditionnelle a conditionné à travers ses lois toutes les autres.

- Exemple au niveau de la norme, la grammaire traditionnelle a eu un impact sur la grammaire moderne.

- Le fait qu'il y avait la « norme » au niveau de la GT a influencé plus ou moins les autres grammaires à établir d'autres règles grammaticales.

Commentaire :

Les justifications apportées aux réponses des enseignants affirment à **100%** l'influence de la grammaire traditionnelle sur quelques grammaires modernes en avançant l'argument suivant : La GT est à l'origine des nouvelles théories.

La grammaire traditionnelle est l'une des grammaires savantes, qui reposent sur des approches théoriques et méthodologiques datées des époques où elle a été élaborée, son corps de savoir s'appuie sur un état ancien de connaissances et d'analyses, maintenu avec respect jusqu'à nos jours.

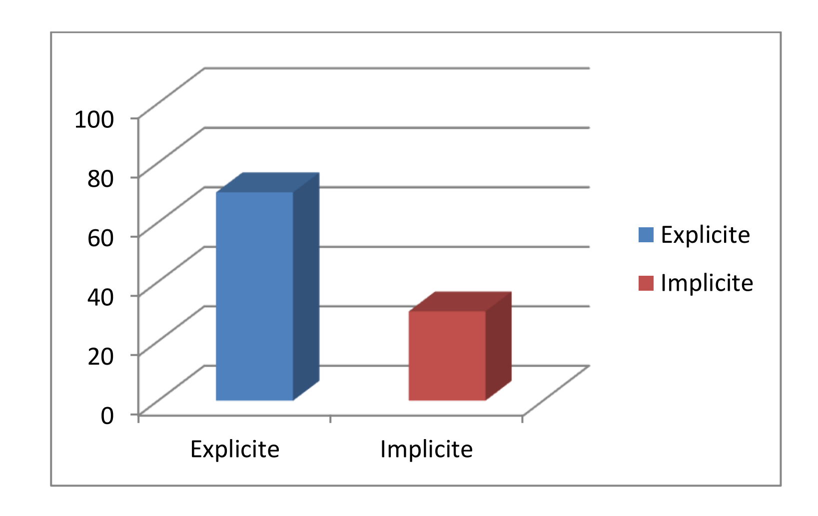
Question (02) :

Les enseignants font-ils des cours de syntaxe explicite ou implicite à l'université (Département de français) ?

Réponses recueillies	Pourcentage
Explicite	70%
Implicite	30%

Tableau-2-

Représentation graphique des réponses de la Q 2 :



Pourcentage -02-

Justification :

Ceux qui ont répondu « **Explicite** »:

- La démarche dictée par le contenu de la grammaire explicite répond aux exigences des didacticiens.

- Parce que les apprenants ont besoin d'exemples concrets qui leurs permettront d'accéder facilement au sens.

- Parce que la déduction de la règle est importante dans la conceptualisation.

- Tout simplement parce que les enseignants font le cours et en même temps l'application du cours sous formes d'exemples.

Ceux qui ont répondu « **Implicite »** :

- Les enseignants ne font pas les cours de syntaxe explicitement. Le français en tant que langue étrangère est enseigné dans une situation de communication.

- Dans la conceptualisation, il y a le problème de la réduction de la règle et c'est un élément très important qu'il faut prendre en considération.

Commentaire :

Les pourcentages prélevés à partir de leurs réponses sont les suivants :

La majorité écrasante d'enseignants ont opté pour l'enseignement explicite de la syntaxe d'un pourcentage de **70%** en avançant l'argument suivant : La démarche dictée par le contenu de la grammaire explicite répond aux exigences des didacticiens.

Le taux restant, dépassant l'échelle du quart, **30%** indiquant l'enseignement implicite de la syntaxe en avançant l'argument suivant : Les enseignants ne font pas les cours de syntaxe explicitement. Le français en tant que langue étrangère est enseigné dans une situation de communication.

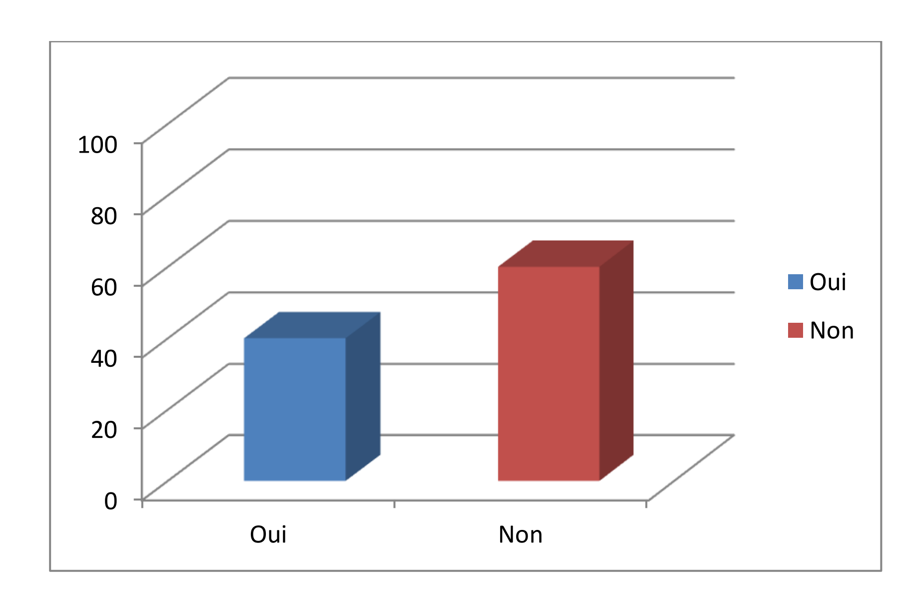
Question (03) :

Pensez-vous que l'enseignement de l'adjectif qualificatif est une chose difficile ?

Réponses recueillies	Pourcentage
Oui	40%
Non	60%

Tableau-3-

Représentation graphique des réponses de la Q 3:



Pourcentage -03-

Justification :

Pour ceux qui ont dit «**Non**» :

- Pas de justification.

Pour ceux qui ont dit « **Oui**» :

- Ses difficultés sont au niveau de l'emplacement de l'adjectif dans la phrase.
- À la diversité de type d'adjectif.
- À sa place dans l'énoncé (épithète/ attribut/ mis en apposition).
- Parce que les étudiants ne maîtrisent pas les parties du discours et puis sa place dans l'énoncé pose problème (épithète/attribut).

Commentaire :

Concernant cette question **60%** d'enseignants ont répondu «**Non**» n'y voient aucune difficulté, ce qui laisserait entendre que ces réponses ne sont pas fondées.

Les **40%** qui ont répondu «**Oui**» en justifiant leur réponse par le fait que ses difficultés sont au niveau de l'emplacement de l'adjectif dans la phrase.

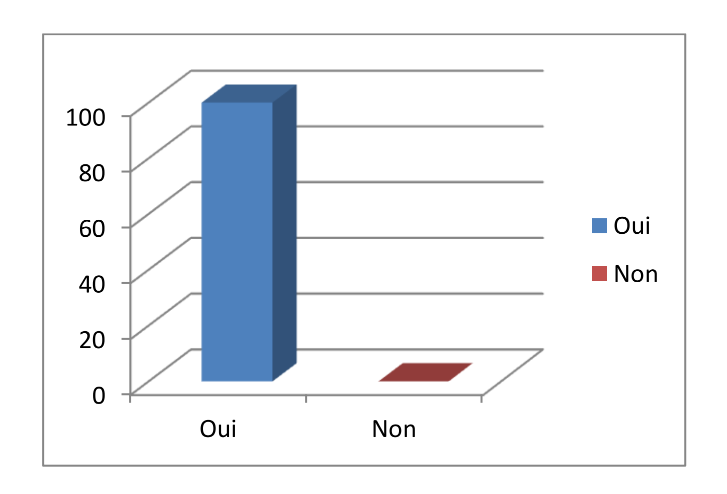
Question (04) :

Pensez-vous que la maîtrise de cette partie du discours est indispensable ?

Réponses recueillies	Pourcentage
Oui	100%
Non	00%

Tableau-4-

Représentation graphique des réponses de la Q 4:



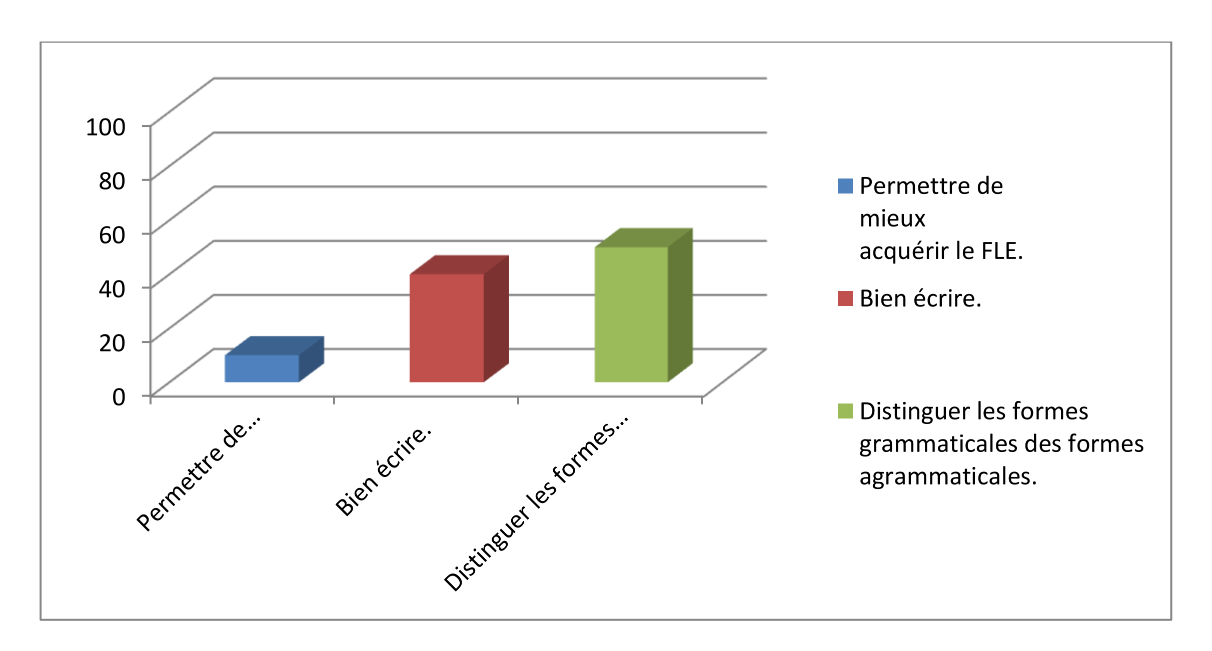
Pourcentage -04-

Représentation en pourcentage des données de la Q 4:

Si oui, dites quelle serait l'utilité ?

Réponses proposées	Pourcentage
1. Permettre de mieux acquérir le FLE.	10%
2. Bien écrire.	40%
3. Distinguer les formes grammaticales des formes agrammaticales.	50%

Tableau-4-



Pourcentage -04-

Commentaire :

Les réponses fournies concernant l'utilité de cette partie du discours. Ces 100% se répartissent comme suit :

- **10%** d'enseignants interrogés considèrent qu'un processus d'apprentissage du FLE ne peut se concevoir sans des cours de syntaxe concernant cette partie du discours : « l'adjectif qualificatif (épithète/attribut)».

- **40%** d'enseignants considèrent que l'utilité de cette partie du discours réside dans le fait qu'elle sert à préciser la manière d'orthographier la langue.

- Pour les **50%** d'enseignants, l'utilité de cette partie du discours découle du fait qu'elle permet de distinguer les formes grammaticales des formes agrammaticales.

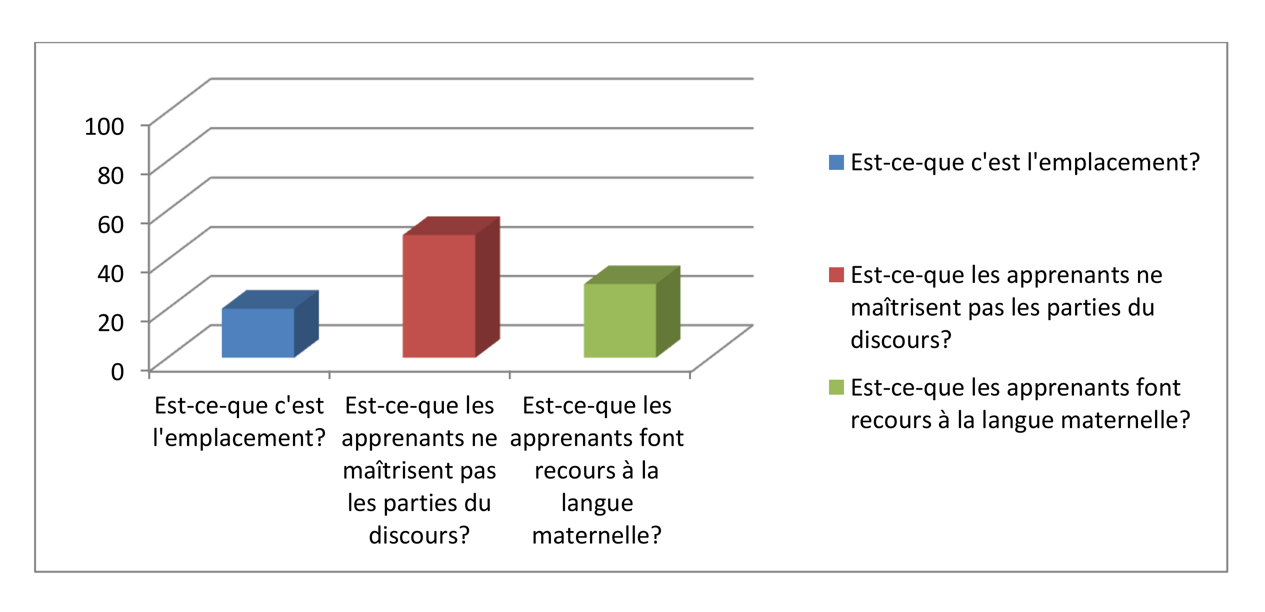
Question (05) :

A quoi est due l'erreur de l'emploi de l'adjectif qualificatif chez les apprenants de la 3ème année L.M.D Français ?

Réponses proposées	Pourcentage
1. Est-ce-que c'est l'emplacement.	20%
2. Est-ce-que les apprenants ne maîtrisent pas les parties du discours.	50%
3. Est-ce-que les apprenants font recours à la langue maternelle.	30%

Tableau-5-

Représentation graphique des réponses de la Q 5:



Pourcentage -05-

Commentaire :

Pour ce qui est de la cinquième question, l'erreur de l'emploi de l'adjectif qualificatif chez les apprenants de la 3ème année L.M.D Français. Pour les **20%** d'enseignants voient que l'erreur est due au niveau de son emplacement dans la phrase. Tout d'abord nous avons remarqué que les chercheurs spécialistes de syntaxe du français contemporain proprement dits. Ils traitent la catégorie adjective (épithète/attribut) sous les angles syntaxique, sémantique et morphologique. Dans chaque niveau qui pourrait avoir une relation étroite avec l'autre, sont exposés les résultats d'analyse déterminant l'emplacement de l'adjectif par rapport au nom. Avec plus de rigueur scientifique et de statistiques représentatives, on résume

les points majeurs intervenant pour l'ordre des séquences possibles **A+N/N+A**. Nous citons, à titre d'exemple, Denis GREISSELS : " La notion d'adjectif dans une perspective typologique " ; Marie-Luce HONESTE :"Approche cognitive de la fonction adjective".

Un taux de deux quart **50%**, d'enseignants estiment que l'erreur est due à la non maîtrise des parties du discours, à cause de l'ignorance des règles régies par les normes du français écrit, à partir d'une terminologie grammaticale courte telle les catégories du discours (Nom, Verbe, …) on arrive à bien nommer les choses, à partir d'une organisation morphologique (Paradigme verbal, grammatical ou lexical), on guide la production de l'apprenant et à partir d'une règle syntaxique on confronte les richesses de la langue.

Le taux restant, dépassant l'échelle du quart, **30%** d'enseignants pensent que l'erreur de l'emploi de cette partie du discours chez les étudiants concernés est due à leur recours à la langue maternelle, en mettant l'accent sur l'interférence comme la forme erronée en langue étrangère vient d'une sorte de calque de la langue maternelle, a été en effet longtemps attribuée à un transfert de celle-ci à la langue cible qui est le français dans la présente recherche. On ne peut mettre en doute de son existence, que l'on repère tous les jours dans les productions des apprenants, où « *la langue maternelle fait peur : Elle est considérée comme responsable de fautes interférentielles* »[1].

Pour J.GIACOBBE, le recours de l'apprenant à la langue première est un processus fondamental dans l'apprentissage : « *ce n'est pas l'apprentissage qui "guéri" l'apprenant de l'influence de sa langue première, c'est plutôt le recours à la langue première qui constitue une des conditions d'apprentissage*»[2].

Conclusion :

En guise de conclusion de la première partie du corpus analysé, nous pourrions dire que les étudiants, à qui nous avons proposé l'activité, ont essayé, tous, de répondre à la question qui

---

[1]GALISSON, Robert, ***D'hier à aujourd'hui la didactique générale des langues étrangères, du structuralisme au fonctionnalisme***. *CLE international,* Paris, 1980, P.64.

[2]GIACOBBE, J., ***Le recours à la langue première. Une approche cognitive***, 1990, P. 122 In : PENDANX, Michèle, ***Les activités d'apprentissage en classe de langue***, hachette. FLE, Paris, 1998, p. 19.

leur a été posée, dans l'activité : préciser la place convenable de l'adjectif qualificatif (épithète/attribut) par rapport au nom qualifié. Leurs choix varient entre appropriés et inappropriés.

Nous chercherons dans la deuxième partie du corpus les raisons de l'erreur commise dans la première partie du corpus : l'activité de la part des apprenants francophones. À travers ce questionnaire, nous pourrions confirmer la constatation faite dans l'activité.

Pourtant, sur le terrain, les enseignants de syntaxe ont constaté que l'enseignement de cette partie du discours reste toujours inefficace dû à plusieurs facteurs tels que les enseignants ne font pas des cours de syntaxe explicite. Le français en tant que Langue Étrangère est enseigné dans une situation de communication, l'influence négative de la langue maternelle (l'arabe) sur la langue cible, qui est le français dans la présente recherche et l'emplacement de l'adjectif qualificatif dans la phrase. Les raisons en sont nombreuses. Les connaissances grammaticales nécessaires, à la maîtrise des règles régies par les normes du français écrit sont nécessaires. Deux exemples l'un relevant de l'orthographe, l'autre de la syntaxe de la phrase, vont l'illustrer. Pour savoir placer correctement un adjectif qualificatif (épithète/attribut) dans la phrase, l'étudiant devra connaître les règles et les normes de la langue française.

Les deux parties du corpus traité auraient le même objectif : la vérification, chez les apprenants concernés, le placement de l'adjectif qualificatif par rapport à son qualifié.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de notre travail de recherche, nous dirons que cette analyse, qui porte sur la place de l'adjectif qualificatif (épithète/attribut) par rapport au nom est une question considérablement complexe, de sorte que les grammairiens font de ce problème un thème privilégié de recherche. Nous avons pour objectif dans ce mémoire de mener les étudiants de la 3ème année L.M.D Français (option : sciences du langage) à un usage adéquat et approprié de cette partie du discours lors d'une production écrite.

Pour cela, nous souhaiterons démontrer qu'à partir des étudiants en matière de syntaxe celle-ci pourrait être l'un des moyens pour accéder à un usage adéquat et approprié de l'emplacement de l'adjectif qualificatif au niveaux du choix (AVANT/APRÈS) le N. Dans certains contextes, nous avons constaté que le thème abordé peut être un facteur important pour le choix de tel ou tel adjectif qualificatif (épithète/attribut).

En effet, nous avons fait appel à trois disciplines différentes : la syntaxe, la morphologie et la sémantique. L'emplacement de l'adjectif qualificatif à l'intérieur de l'énoncé serait gouverné par des facteurs syntaxiques. D'autres contraintes pourraient y intervenir pour délimiter cet emplacement (distribution), entre autres des facteurs sémantiques (place AVANT/APRÈS et effets de sens) et des facteurs morphologiques (dérivé/non-dérivé).

Suivant une démarche analytique, nous avons tenté de partir de quelques modèles de distribution, selon les cas de constructions phrastiques proposées (activité proposée), les différentes contraintes distributionnelles gouvernant un placement approprié et adéquat de cette partie du discours. Pour arriver à vérifier, chez les étudiants concernés le placement proprement dit.

De même, nous avons distribué un questionnaire destiné aux enseignants de syntaxe du département de français, concernant l'enseignement de cette partie du discours "l'adjectif qualificatif (épithète/attribut) ". Dans le but de chercher les raisons de l'erreur commise dans la première partie du corpus (l'activité).

Nous avons mis deux hypothèses au départ. La première consiste à éclaircir les contraintes distributionnelles de cette partie du discours et la nécessité de la maîtrise des règles régies par les normes du français écrit. Dans la seconde, nous sommes parvenus à vérifier la postposition de l'épithète chez les apprenants du FLE (dans le cas de notre échantillon), qui est une forme d'une interférence syntaxique sachant que jamais l'épithète en arabe se trouve antéposée au nom qu'elle qualifie.

Il serait également nécessaire de signaler quelques difficultés rencontrées tout au long de l'élaboration de notre modeste travail de recherche. Nous les résumons dans les points ci-dessous :

a) L'absence d'une documentation spécialisée.
b) La tendance de la postposition de l'adjectif en français contemporain.
c) La fiabilité des résultats obtenus.
d) Une terminologie spécifique au domaine d'étude du présent mémoire.

Nous espérons enfin, que cette étude permet de donner d'autres moyens et pistes de réflexions qui se veulent efficaces afin d'établir une vérification convaincante. Nous souhaiterons aussi que cette modeste recherche ouvrira d'autres pistes de recherches qui accompagneront l'apprenant dans son apprentissage pour mieux l'aider à dépasser les difficultés éprouvées dans les classes de FLE.

Références bibliographiques

Ouvrages théoriques :

1- WILMET, Marc, ***Grammaire critique du français***, Ed. Duculot, 3ème édition, Bruxelles, 2003.

2- CHEVALIER, Jean-Claude et al., ***Grammaire Larousse du français contemporain***, Ed. Larousse, Paris, 1995.

3- DUBOIS, Jean et LAGANE, René, ***La nouvelle grammaire du français***, Ed. Librairie Larousse, Paris, 1973.

4- GOBBE, Rogger, ***Pour appliquer la grammaire nouvelle 1. Morphosyntaxe de la phrase de base***, Ed. Duculot, Bruxelles, 1980.

5- BRECKS, M., ***Grammaire française***, Ed. Duculot, 2ème édition, Bruxelles, 1996.

6- HADERMANN, Pascale, VAN SLIJCKE, Ann et BERRÉ, Michel, ***La syntaxe raisonnée***, Ed. Duculot, 1ère édition, Bruxelles, 2003.

7- MAINGUENEAU, Dominique, ***Précis de grammaire pour les concours***, Ed. Dunod, Nouvelle édition, Paris, 1994.

8- LÉVY, Maurice, ***Grammaire du français***, Ed. Ophrys, Paris, 2000.

9- GREVISSE, Maurice, ***Le petit Grevisse. Grammaire française***, Ed. De Boeck, 31ème édition, Bruxelles, 2005.

10- GREVISSE, Maurice, ***Le Bon Usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui***, Ed. Duculot, 11ème édition, Paris, 1980.

11- NOAILLY, Michèle, ***L'adjectif en français***, Ed. Ophrys, Paris, 1999.

12- TOMASSONE, Roberte, ***Pour enseigner la grammaire***, Ed. Delagrave, Paris, 1996.

13- WAGNER, R-L. et PINCHON, Jacqueline, ***Grammaire du français classique et moderne***, Hachette, Paris, 1962.

14- GARDES-TAMINE, Joëlle, ***La grammaire 1. Phonologie, morphologie, lexicologie***, Ed. Armand Colin, 3ème édition, Paris, 1998.

15- GUIRAUD, P., ***La grammaire***, Paris, P.U.F., coll. « Que sais-je ? », 1970.

16- GALISSON, Robert, ***D'hier à aujourd'hui la didactique générale des langues étrangères, du structuralisme au fonctionnalisme***. *CLE international,* Paris, 1980.

17- PENDANX, Michèle, ***Les activités d'apprentissage en classe de langue***, hachette. FLE, Paris, 1998.

18- NIQUE, Christian, ***Initiation méthodique à la grammaire générative***, Ed. Armand Colin, Paris, 1974.

19- BÉGUELIN, Marie-José et al., ***De la phrase aux énoncés : grammaire scolaire et descriptions linguistiques***, Ed. De Boeck Duculot, Bruxelles, 2000.

20- DUBOIS, Jean, ***Grammaire structurale du français : la phrase et les transformations***, Ed. Librairie Larousse, Paris, 1969.

Dictionnaires :

1- DUBOIS, Jean et al., ***Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage***, Ed., Larousse, Paris, 1990.

2- ***Petit Robert 1. Dictionnaire de la langue française***, Ed. Nouvelle édition, Paris, 1990.

3- POUGEOISE, Michel, ***Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales***, Ed. Armand Colin, Paris, 1996.

4- DUBOIS, Jean (dir), ***Dictionnaire Larousse de la langue française. Lexie***, Ed. Librairie Larousse, Paris, 1979.

5- ***Le grand Robert de la langue française***, (version électronique), 2005.

6- ***BECHERELLE 3, la grammaire pour tous, Dictionnaire de la grammaire française en 27 chapitres index des difficultés grammaticales***, Ed. Librairie Hatier, Paris, 1990.

Sitographie :

1-http://fr.wikipedia.org/wiki/Syntaxe_de_l%27adjectif_en_fran%C3%A7ais/

2- http://fr.wikipedia.org/wiki/Nature_(grammaire)/

Annexe

Annexe 01 :

Activité destinée aux étudiants

Cette activité entre dans le cadre d'un travail de recherche sur la place convenable de l'adjectif qualificatif (épithète/attribut) dans la phrase.

Vous êtes invité(e) à choisir la bonne réponse, en mettant une croix (x) dans la case qui convient.

Constructions phrastiques	**Position de l'adjectif qualificatif**					
	Position de l'attribut		**Position de l'épithète**			
	Attribut du sujet	**Attribut de l'objet**	**Liée**			**Détachée**
			Avant le N	**Après le N**	**Cas acceptant les deux positions**	
1-Ils étaient (heureux).						
2-Il semble très (malade).						
3-Ils sont (seuls).						
4-Je la crois (sincère).						
5-Je la trouve (intelligente).						
6-Il a un crayon (noir).						
7-Elle semblait (inhabitée).						
8-C'est un facteur (déterminant).						
9-Lilia est une fille très (belle).						
10-Elle a fourni des efforts (grands).						
11-(Ravi), l'enfant mangeait sa pomme dans la cour.						

Merci

Annexe 02 :

Questionnaire destiné aux enseignants

Ce questionnaire entre dans le cadre d'un travail de recherche sur l'enseignement de cette partie du discours « l'adjectif qualificatif (épithète/attribut)». Nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1) Pensez-vous que la grammaire traditionnelle a pu influencer quelques grammaires modernes ?

□ Oui

□ Non

Si oui, dites lesquelles et en quoi consiste cette influence ?

…………………………………………………………………………………………
…………………………………………………………………………………………
…………………………………………………………………………………………
…………………………………………………………………………………………
…………………………………………………………………………………………
…………………………………………………………………………………………
…………………………………………………………………………………………
…………………………………………………………………………………………

2) Les enseignants font-ils des cours de syntaxe explicite ou implicite à l'université (Département de français)?

□ Explicite

□ Implicite

Dites pourquoi ?

…………………………………………………………………………………………
…………………………………………………………………………………………
…………………………………………………………………………………………

3) Pensez-vous que l'enseignement de l'adjectif qualificatif est une chose difficile ?

□ Oui

□ Non

Ses difficultés sont dues à quoi ?

....
....
....
....

4) Pensez-vous que la maîtrise de cette partie du discours est indispensable ?

□ Oui

□ Non

Si oui, dites quelle serait l'utilité ?

□ Permettre de mieux acquérir le FLE.

□ Bien écrire.

□ Distinguer les formes grammaticales des formes agrammaticales.

5) A quoi est due l'erreur de l'emploi de l'adjectif qualificatif chez les apprenants de la 3ème année L.M.D Français ?

□ Est-ce-que c'est l'emplacement ?

□ Est-ce-que les apprenants ne maîtrisent pas les parties du discours ?

□ Est-ce-que les apprenants font recours à la langue maternelle ?

Merci

Tableau des symboles/abréviations

N : nom

Adj : adjectif

Dét : déterminant

NA : nom + adjectif = cas de postposition

AN : adjectif + nom = cas d'antéposition

SN : syntagme nominal

GN : groupe nominal

GNs : groupe nominal sujet

GV : groupe verbal

COD : complément d'objet direct

No : nombre

Sing : singulier

Pl : pluriel

Ge : genre

Fém : féminin

Masc : masculin

***** : phrase agrammaticale

? : Les phrases ou expressions qui sont difficilement acceptables, ou celle que l'on doute fort de leur acceptabilité, sont précédées d'un point d'interrogation **(?)**

Q : question

Table des matières

Pages

Chapitre II : Autour de l'adjectif non qualificatif.

2ère partie : Partie pratique

Chapitre III : Présentation et analyse des résultats.

Résumé :

La présente recherche s'inscrit dans un profil syntaxique, en faisant appel, dans le but de sa mise à terme, à la morphologie et à la sémantique : elle portera sur une étude analytique à deux dimensions traitant de la forme et du placement de l'adjectif qualificatif (épithète/attribut) en français chez les étudiants de la 3ème année L.M.D Français de l'université EL-HADJ LAKHDAR (Batna).

Nous voulons mettre au clair les différents facteurs intervenants pour déterminer une place fixe d'une épithète par rapport au nom qu'elle qualifie et d'un attribut par rapport au nom qualifié par une copule, être ou un verbe exprimant, l'état. On examinera également les liens qui pourraient exister entre la syntaxe, la morphologie et la sémantique de l'adjectif qualificatif (épithète/attribut) et le rôle que ces trois disciplines peuvent jouer afin de lui attribuer une position fixe ou mobile dans le syntagme nominal ou verbal.

ملخص:

يندرج هذا البحث في سياق تركيبي, بالاعتماد على علم الصرف (أبنية الكلم) و كذا علم الدلالة. هو عبارة عن دراسة تحليلية ذات بعدين يعالجان الشكل و توظيف الصفة في اللغة الفرنسية عند طلبة السنة الثالثة ليسانس ماستر دكتورة (لغة فرنسية) بجامعة الحاج لخضر (باتنة).

نريد من خلال هذا البحث توضيحا لمختلف العوامل المحددة لتوزيع الصفة بالنسبة للموصوف (قبل أو بعد). كما نحاول أيضا فحص الروابط الممكن تواجدها بين علم التراكيب و علم الصرف و علم المعاني الخاصة بالصفة, و مدى تدخل هذه المجالات الثلاث في تحديد وضعية ثابتة أو متغيرة للصفة في المركب الإسمي أو الفعلي.